

Noyade

75 décès au niveau des plages et 37 autres dans des plans d'eau depuis début juin

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7234 - DIMANCHE 20 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Economie nationale

Tous les indicateurs sont au vert

P04

Rencontre Président
de la République - Médias locaux

Des changements positifs notables



Lire en page 03

P07

ORAN

Pour «Une plage propre... sans drogue»
Le personnel de l'EHU au milieu des estivants

Sonelgaz

Plusieurs projets pour renforcer l'alimentation en électricité

A partir du 22 juillet
**2ème édition du Salon international
des Deux Lieux Saints pour le Hadj et la Omra**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdor@ yahoo.fr

Commerce extérieur

Rezig préside une réunion de coordination sur le suivi des opérations d'importation

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réunion de coordination sur l'accompagnement des opérateurs économiques et le suivi des opérations d'importation effectuées pour leur compte personnel, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Cette réunion ayant regroupé les représentants de plusieurs secteurs ministériels, intervient "dans le cadre des efforts visant à accompagner les opérateurs économiques et à suivre les opérations d'importation effectuées pour leur compte personnel, en matière de gestion et/ou d'équipement", a précisé la même source.

Protection civile

Clôture du stage de formation conjoint algéro-tunisien

Le stage de formation conjoint en plongée organisé entre les agents de la Protection civile d'Algérie et de Tunisie a pris fin, samedi à Tunis, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Ce stage de formation conjoint en plongée organisé à Tunis, et ayant regroupé des agents de la Protection civile des deux pays frères, s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale en matière de protection civile, souligne la même source. Le programme de ce stage a comporté "des exercices pratiques en plongée et en sauvetage dans les zones aquatiques, ainsi

que l'échange d'expertises et de techniques modernes en matière d'interventions sur le terrain. A cette occasion, l'accent a été mis sur "l'importance de telles initiatives de formation pour le renforcement des capacités des agents et unifier les efforts face aux différents risques", selon la même source. Il convient de signaler que ce stage s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération bilatérale et de l'ancrage du principe de disponibilité et de coordination continue entre les deux services, notamment face aux défis communs dictés par les catastrophes naturelles, les incendies et les inondations".

Commerce

Les soldes d'été débutent le 26 juillet

Les soldes d'été auront lieu du 26 juillet au 13 septembre, a annoncé samedi le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national dans un communiqué. Les opérateurs et agents économiques sont appelés à contribuer efficacement à la réussite de l'opération en activant des réductions et en appliquant des prix compétitifs permettant aux consommateurs de bénéficier de biens et de services à des tarifs promotionnels, précise le communiqué. Dans ce cadre, les commerçants désirant obtenir une autorisation pour les ventes en soldes doivent se rapprocher des services des directions du commerce de wilaya territorialement compétentes, pour déposer un dossier comprenant une copie de l'extrait du Registre de commerce

ou de l'extrait du Registre de l'artisanat et des métiers, ainsi qu'une liste des marchandises concernées par les soldes, indiquant leurs quantités, leurs prix et le taux du rabais appliqué, ajoute le ministère. Les ventes en soldes sont autorisées conformément aux dispositions du décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage. Le ministère réaffirme son engagement à accompagner l'ensemble des opérateurs économiques et sa disposition à répondre à toute demande d'information ou de clarification, via le site web: www.commerce.gov.dz.

APN

Boughali reçoit une délégation de l'association «Taklidi» de Metlili à Ghardaïa

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a reçu, à Alger, une délégation de l'association "Taklidi" de la commune de Metlili (Ghardaïa), a indiqué vendredi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette rencontre, tenue jeudi au siège de l'APN, "M. Boughali a échangé avec les hôtes de l'Assemblée, qui étaient accompagnés du député Ali Tar-

bagou, sur plusieurs questions dont la préservation de la Mémoire nationale et la transmission du patrimoine culturel entre les générations", précise le communiqué. La visite s'est poursuivie par une tournée à travers certaines structures de l'Assemblée, avant de s'achever par la prise d'une photo souvenir réunissant les membres de la délégation et le président de l'APN, conclut le communiqué.

Sonatrach

Lancement de la nouvelle version du site du groupe

Le groupe Sonatrach a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement de la nouvelle version de son site web officiel, et ce dans le cadre de l'accompagnement de la transformation numérique de l'entreprise, ainsi que le renforcement de la communication avec ses partenaires, les médias et le grand public. Le nouveau site, accessible en trois langues (arabe, anglais et français), a été conçu selon "les dernières normes numériques en termes de fluidité de la consultation et de structuration interactive, avec une interface entièrement repensée par rapport à l'ancienne version, en phase avec la dynamique de digitalisation de l'entreprise", a précisé la même source. Accessible via le lien www.sonatrach.dz, le site "offre une expérience utilisateur optimisée et efficace pour toutes les catégories de visiteurs. Son nouveau design permet un accès simple et direct à l'ensemble des informations liées aux activités du

groupe, à ses projets stratégiques, ainsi qu'à ses engagements en matière de sécurité énergétique, de développement durable et d'innovation technologique", selon la même source. Le site se distingue également par "un contenu régulièrement actualisé, précis et riche, permettant de mieux connaître le groupe et ses différentes activités. Il comprend également une médiathèque avec des supports multimédias variés : photos, vidéos et documents". Dans ce cadre, le groupe a précisé que le lancement de cette nouvelle version "s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique adoptée par Sonatrach, en vue de s'adapter aux mutations effrénées que connaît l'industrie énergétique", ajoutant que le nouveau site "traduit la volonté de Sonatrach d'instaurer une communication plus ouverte et transparente avec ses partenaires, les médias et tous ceux qui souhaitent suivre son actualité".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Rencontre Président de la République - Médias locaux

Des changements positifs notables

Par B.Kamel

Longtemps attendue par les médias nationaux, la rencontre du président de la république avec la presse algérienne a permis d'avoir des éclaircissements sur pas mal de dossiers et de questions de l'heure, d'emblée le président de la république s'est voulu optimiste. «Les choses avancent comme prévu» a rassuré vendredi soir le président de la république M.Abdelmadjid Tebboune sur l'évolution de l'exécution de tous les programmes tracés suivant ses engagements lors de la campagne électorale et ses rencontres avec les citoyens. Le président a, en effet, affirmé qu'il y a des changements positifs notables. Révision de secteurs à faible activité, investissements, réserves des changes, agriculture, sécurité, transferts sociaux, relations extérieures et diplomatie... le président a fait le bilan économique. Lors de son entrevue périodique avec la presse nationale, le président de la République a affirmé que l'Etat était déterminé à poursuivre la mise en œuvre de tous les programmes tracés, afin de conforter son indépendance politique et économique, indiquant que le citoyen commence à percevoir un changement positif notable dans plusieurs secteurs. Le président s'exprimait lors de sa rencontre avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur les chaînes de la Télévision et de la Radio nationales. Le président de la République a déclaré que les choses avancent comme prévu, conformément aux perspectives tracées jusqu'à la fin de l'année 2025 et 2027, voire même jusqu'à la fin du mandat présidentiel". Il ajoute qu'il œuvre à honorer ses engagements pris devant les citoyens durant la campagne électorale et lors des rencontres ultérieures qu'il a eues avec eux à plusieurs occasions. Nul doute que le président tient à concrétiser sur le terrain tous ses engagements politiques, économiques et sociaux, cela s'entend.

Pour atteindre cet objectif, le président a besoin comme dans chaque pays d'un gouvernement fort, capable de relever les défis. Seulement voilà, le président de la république a affirmé avoir relevé «une amélioration de la performance des secteurs ministériels». En d'autres termes, ce qui supposerait qu'il serait loin question d'y introduire un remaniement du moins pour l'heure, cela même si sur le plan constitutionnel, le président dispose de ses pleines prérogatives d'en décider à tout moment et en cas de nécessité. Une amélioration qui est aujourd'hui ressentie par le citoyen, poursuit le président. Le président a, en outre, indiqué que "l'Etat est déterminé à poursuivre la mise en œuvre de tous les programmes tracés, afin de conforter son indépendance politique et économique" et à consacrer son caractère social, en s'attachant à préserver la dignité du citoyen et à le soutenir à travers les transferts sociaux dont la valeur, a-t-il dit, "n'entraîne pas de déficit sur le plan économique, comparé aux réserves de change", en dépit de tout ce que disent les personnes stipendiées qui "sèment la déception au sein du peuple". Il précise que pour les secteurs à "faible activité", "la révision est nécessaire, comme il est d'usage dans d'autres pays". Il a, à ce propos, expliqué que la révision doit se faire "selon le besoin et les objectifs fixés par le Gouvernement". Le président de la République a évoqué l'état d'avancement de la mise en œuvre du processus de numérisation et de l'introduction de l'Intelligence artificielle dans différents secteurs, relevant que l'Algérie avançait à pas "sûrs et confiants" en matière de numérisation et de cybersécurité, en vue de s'appuyer sur des données précises dans le domaine économique, en consacrant le principe de transparence. Par ailleurs, le président de la République a réaffirmé son attachement à consacrer le principe d'égalité des chances entre tous les Algériens, résidant en Algérie ou à l'étranger, sa-

luant le haut sens de patriotisme dont ont fait preuve les membres de la communauté nationale à l'étranger, et ce "malgré toutes les intimidations qu'ils ont subies". Il a, à ce titre, souligné que "toutes les portes sont ouvertes devant eux". Evoquant les défis inhérents aux menaces terroristes, le président de la République a affirmé que "l'Algérie dispose d'une expertise suffisante pour combattre le terrorisme", rassurant que "ses frontières sont protégées, son armée est forte et ses services de sécurité possèdent une grande expérience dans ce domaine". Le président de la République a également réaffirmé l'attachement de la diplomatie algérienne aux principes de bon voisinage, de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et d'assistance le cas échéant. Le président de la République a évoqué plusieurs dossiers internationaux, les relations de l'Algérie avec ses voisins et les crises dans certains pays limitrophes. A cet égard, le président a souligné que l'Algérie avait beaucoup aidé les frères maliens à surmonter la crise dans leur pays et qu'elle restait disposée à le faire si elle était sollicitée, rappelant que le Mali vivait une situation d'instabilité entre le Nord et le Sud depuis 1960. Et d'ajouter: "l'Algérie rejette catégoriquement toute immixtion dans les affaires intérieures des Etats, que ce soit au Mali, au Niger, au Burkina Faso ou en Libye", affirmant la disponibilité de l'Algérie à apporter son soutien à ces pays, y compris "nos frères libyens". Le président de la République a également réaffirmé la position constante de l'Algérie en faveur des causes palestinienne et sahraouie. Concernant les principes de la politique étrangère de l'Algérie, le président de la République a affirmé que "l'Algérie est fidèle au principe du non-alignement" auquel elle a adhéré en 1955, notant que "tout le monde s'interroge sur le secret des bonnes relations qu'entretient l'Algérie avec les Etats-Unis d'Amérique, la Russie et la Chine".

Algérie-Zimbabwe

Un passé commun de lutte et une forte volonté de coopération

Liés par des relations solides forgées dans la lutte de libération contre le colonialisme et la défense commune des valeurs de solidarité en Afrique et dans le monde, l'Algérie et le Zimbabwe sont aujourd'hui animés par une forte volonté de renforcer leur coopération bilatérale dans plusieurs domaines. En effet, les présidents des deux pays, MM. Abdelmadjid Tebboune et Emmerson Mnangagwa, avaient affirmé leur volonté commune de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs et d'établir un partenariat stratégique mutuellement bénéfique, au service des objectifs de développement et de l'intégration africaine. C'est dans cette perspective qu'intervient la visite officielle qu'effectue le président zimbabwéen en Algérie, laquelle permettra de renforcer l'entente politique et la coordination bilatérale entre les deux pays, qui sont attachés aux solutions africaines aux problèmes du continent et qui rejettent toute forme d'ingérence étrangère, d'hégémonie et de dépendance. Cette visite sera également l'occasion pour les diri-

geants des deux pays d'approfondir la concertation sur la coopération bilatérale et les questions d'intérêt commun, et de réaffirmer leurs positions communes en soutien à la lutte des peuples colonisés, en tête desquels les peuples palestinien et sahraoui, pour leur droit à l'indépendance et à l'autodétermination, conformément à la légalité internationale. Lors de la visite du président du Parlement de la République du Zimbabwe, M. Jacob Mudenda, en Algérie en mai 2023, le président de la République avait affiché la disponibilité de l'Algérie à travailler de concert avec le Zimbabwe, notamment dans les secteurs de l'éducation et de l'économie. Pour ce faire, le président de la République avait chargé le ministre de l'Energie et des Mines d'effectuer une visite de travail dans ce pays en août 2023, visite lors de laquelle le ministre du secteur avait fait part au président zimbabwéen de la détermination du président de la République à œuvrer de concert avec lui en vue d'insuffler un nouvel élan aux relations bilatérales et de les hisser à des niveaux supérieurs. Dans le

même sillage, le président de la République a reçu, en novembre dernier, un message de vœux du Président Emmerson Mnangagwa, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, dans lequel il lui a réaffirmé son engagement à continuer à œuvrer étroitement au renforcement, à l'approfondissement et à la promotion des liens d'amitié et de solidarité entre les deux pays. Au volet économique, la coopération bilatérale devrait connaître une forte dynamique après la signature par les deux pays de nouveaux accords et mémorandums d'entente dans des domaines stratégiques. En prévision de cette visite, la 4e session de la commission mixte de coopération algéro-zimbabwéenne s'est tenue, mercredi dernier à Alger. Cette commission "incarne une volonté sincère de bâtir une coopération africaine équilibrée et efficace", avait alors affirmé la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

L'été, la pollution et les intoxications

L'été, c'est la détente, les vacances, les voyages, les mariages et les fêtes, C'est vrai!! Mais, c'est également la saison de la pollution et des intoxications... Parait-il, que parfois trop de détente engendrerait dans son sillage quelques revers dangereux, parfois morbides, voire macabres. La pollution et les intoxications rencontrées, un peu plus que la normale au cours de la saison estivale, ne sont pas fatales. Ce sont les conséquences logiques d'un relâchement dans la vigilance hygiénique. Les intox collectives ayant eu lieu dans toutes sortes de fêtes et les collations collectives sont plus difficiles à prendre en charge du côté clinique qu'un cas individuel. Là où vous rencontrez des comportements préventifs sévères, c'est justement là où les intoxications, surtout alimentaires, sont rares ou inexistantes. Et c'est toujours le contraire qui est juste, quand le laisser-aller est maître des lieux. Malheureusement, ce n'est pas uniquement dans l'hygiène préventive que le relâchement se manifeste. Dans tous les domaines de notre vie quotidienne la débandade y règne en maître absolu. Il n'y a pas un domaine qui serait épargné des comportements voire des réactions chaotiques. Un cerveau chaotique ne produirait au bout du chemin que des comportements chaotiques. L'explication scientifique sur les causes d'une intoxication alimentaire et le rôle de la lugubre bactérie, la salmonelle est tellement simpliste, qu'avec un peu de vigilance et moins d'emportement, elle serait facilement évitée. Nos comportements et nos réactions dans la vie quotidienne seraient au neuf dixième automatiques et inconscients. Et c'est là que se produit l'inévitable... Et, le fatal!!! Faudrait-il rappeler ainsi, que beaucoup de temps précieux, d'opportunités et de moyens sont inconsciemment gâchés, sans être positivement exploités à bon escient. Je voudrais par-là arriver à une conclusion, selon laquelle, ces pollutions et ces intoxications ne viennent pas sans une cause apparente. Elles ne sont pas le produit du hasard, où d'un anathème!!! faire attention est donc primordial. Être en vacances, c'est-à-dire jouir profondément, de cette détente. Cela ne veut guère dire perdre ses pédales ...L'Etat de son côté devrait s'impliquer dans ce grand jeu qui est légion une fois les gens commencent à se laisser aller dans le jeu du repos ...Des campagnes de sensibilisation sur ce sujet à l'égard des citoyens ne serait pas à notre avis une mauvaise idée.

Réunion du Gouvernement

Rentrée sociale et approvisionnement en eau potable

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à la rentrée sociale, au renforcement de l'approvisionnement en eau potable au profit des populations des wilayas, ainsi qu'aux mesures prises dans le cadre de la saison estivale, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 16 juillet 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de la situation des stations de dessalement d'eau de mer réalisées dans le cadre du programme national complémentaire décidé par Monsieur le président de la République, ainsi qu'à l'état d'avancement des raccordements aval visant le renforcement de l'approvisionnement en eau potable au profit des populations des wilayas. Par ailleurs, et en prévision de la rentrée sociale 2025-2026, le Gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session d'octobre 2025), qui a permis l'examen de différentes mesures visant à garantir une rentrée dans les meilleures conditions possibles, notamment en matière d'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail et le renforcement de l'encadrement pédagogique.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Alger réclame un partenariat rééquilibré avec l'UE

L'annonce par la Commission européenne, mercredi, de l'ouverture d'une procédure d'arbitrage à l'encontre de l'Algérie a provoqué une vive réaction à Alger, qui s'est dite "surprise" par cette initiative qu'elle qualifie de «hâtive» et «unilatérale». Cette procédure, déclenchée dans le cadre de l'Accord d'association en vigueur depuis 2005, vise à contester des mesures commerciales algériennes considérées par Bruxelles comme restrictives pour ses exportations. Dans un communiqué officiel, le ministère algérien des Affaires étrangères a dénoncé une décision européenne prise «en dehors de l'esprit de coopération» qui caractérise, selon lui, l'accord bilatéral. Le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, a personnellement écrit à la Haute Représentante de l'UE, Kaja Kallas, pour exprimer l'incompréhension de son pays. Il a souligné que seules deux réunions de concertation avaient été tenues en deux mois, et que six des huit différends soulevés par l'UE étaient en voie de règlement. Selon Attaf, aucune justification sérieuse ne justifie l'arrêt brutal du dialogue. Le ministre a également mis en cause l'inaction du Conseil d'association, l'organe prévu pour gérer ce type de litiges. Non convoqué depuis cinq ans malgré les demandes d'Alger, ce Conseil aurait dû, selon lui, être consulté avant toute procédure formelle. Attaf en appelle désormais à une réunion urgente de cette instance pour un traitement global et équitable des différends. Au cœur de la discorde : les restrictions algériennes sur les importations, les règles de production locale – notamment dans le secteur automobile – et les limitations de la participation étrangère. Bruxelles estime que ces mesures violent l'Accord d'association, entravant l'accès de ses entreprises au marché algérien. L'Algérie, elle, les justifie par une politique économique souveraine, axée sur la réduction des importations et la diversification de son économie encore dépendante des hydrocarbures. Derrière ce bras de fer se cache une critique plus profonde. Alger juge l'accord d'association déséquilibré, estimant que les retombées économiques sont nettement en faveur de l'Europe. Avec un volume d'échanges cumulé de 1 000 milliards de dollars depuis 2005 pour seulement 13 milliards d'investissements européens, les autorités algériennes dénoncent un partenariat à sens unique. En somme, l'Algérie ne remet pas en cause le dialogue, mais conteste la méthode. Elle réclame un rééquilibrage du partenariat et une résolution dans un cadre bilatéral. Une demande que Bruxelles semble pour l'instant ignorer.

Dessalement d'eau de mer

Etude pour la réalisation de nouvelles stations

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué qu'une étude sera bientôt menée pour la réalisation de nouvelles stations de dessalement d'eau de mer dans plusieurs wilayas afin de garantir la sécurité hydrique du pays. Lors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée vendredi soir, le président de la République a souligné l'importance de garantir la sécurité hydrique du pays, notamment face au manque de la pluviométrie, jugeant impératif de prendre les dispositions requises pour assurer l'approvisionnement en eau potable. "Ce problème a été réglé dans certaines wilayas du pays grâce à la réalisation de 05 grandes stations de dessalement d'eau de mer", a-t-il dit. Et d'ajouter qu'"une étude sera menée pour la réalisation de 05 ou 06 nouvelles stations", précisant que "les wilayas concernées seront déterminées lors d'une prochaine réunion du Conseil des ministres". "Aucun citoyen algérien ne sera laissé sans eau" même si cela nécessite de recourir à des moyens exceptionnels en attendant les solutions définitives, a assuré le président de la République, ajoutant qu'il s'agira d'"assurer au moins un approvisionnement en eau potable 10 à 11 heures par jour".

Economie nationale

Tous les indicateurs sont au vert

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'économie nationale continuait de réaliser de bonnes performances, soulignant que tous les indicateurs économiques de l'Algérie étaient au vert : baisse de l'inflation, augmentation des réserves de change et absence de dette extérieure. Lors de son entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir, le président de la République a précisé qu'"au regard des investissements en cours, des emplois créés et de la dynamique agricole, le taux de croissance économique devrait atteindre au moins 4%, l'un des plus élevés de la région méditerranéenne". En réponse aux "interprétations erronées" concernant la situation économique du pays, le président de la République a mis en avant l'amélioration constante des indicateurs économiques, avec notamment un taux d'inflation ramené de 9,7% en 2020 à moins de 4% durant l'année en cours et une absence totale de dette extérieure. A propos des dernières recommandations du Fonds monétaire international (FMI), le président de la République a fait observer que "tous les pays ont une dette intérieure" et qu'aucun budget dans le monde n'est exempt de déficit, affirmant que l'Algérie, en tant qu'Etat social en vertu de la Constitution, adapte ces recommandations en fonction de sa politique économique et sociale. Le président de la République a, par ailleurs, affirmé que l'Etat n'envisageait aucune mesure d'austérité malgré la baisse des prix du pétrole, assurant que l'accent sera mis sur l'amélioration de la gestion et la définition des priorités, parallèlement au renforcement de la production nationale et à la diversification de l'économie. "Il n'est nullement question d'austérité", mais plutôt d'"une gestion optimale selon des priorités bien définies", a-t-il expliqué. Dans ce sillage, le président de la République a souligné que l'Algérie s'est engagée, depuis six ans, dans

une démarche visant à s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et des fluctuations des prix du pétrole, relevant "qu'il y a des parties stipendiées qui sèment le désespoir parmi les citoyens". Toutefois, "l'Algérie est déterminée à conforter son indépendance politique et économique", a-t-il dit. S'agissant des transferts sociaux, le président de la République a précisé qu'ils oscillent entre 13 et 14 milliards de dollars par an, affirmant qu'ils "n'entraînent pas de déficit sur le plan économique". Il a également rappelé les subventions continues de l'Etat aux prix des produits de large consommation, rassurant que l'Algérie est aujourd'hui "à l'abri" des crises ayant touché auparavant certains de ces produits, à l'instar des huiles ou des pâtes alimentaires. Par ailleurs, le président de la République a indiqué que la codification de la micro-importation, intégrée dans le cadre de l'activité de l'auto-entrepreneur, constitue l'une des premières étapes d'intégration de l'économie informelle, mettant en avant la nécessité de faire disparaître cette économie parallèle et de l'intégrer dans l'économie officielle, en raison de son rôle essentiel dans la promotion de la transparence et le soutien à la croissance. Evoquant le dossier de l'industrie automobile locale, le président de la République a affirmé que "de grandes marques mondiales lanceront la production locale de leurs véhicules, avec des taux d'intégration élevés dès le début", précisant que le rythme de réalisation pourrait être variable, étant donné que ces projets nécessitent des préparations et des investissements considérables. Le président de la République a également salué le progrès enregistré dans le domaine de l'industrie automobile, notamment pour ce qui est des taux d'intégration élevés ayant été réalisés par des Algériens, révélant que certains modèles de véhicules qui seront produits localement ont déjà été identifiés, et que leur taux d'intégration atteindra au moins 40%. Il s'est aussi

félicité de la dynamique que connaît l'entreprise "Fiat" au niveau de son usine à Tafraoui (Oran), notamment en termes de taux d'intégration, soulignant que la reprise de la production locale de l'usine "Renault" est tributaire de la réalisation d'un taux d'intégration acceptable, cette marque n'ayant pas dépassé les 5% pendant des années. Le président de la République a également affirmé que le principe d'intégration industrielle signifie la création d'un véritable réseau national de sous-traitance, et la rupture avec les pratiques du passé qui se limitaient à l'assemblage de pièces importées sans une réelle valeur ajoutée. Rappelant que les dérives qu'a connues le secteur par le passé, et ayant coûté des milliards de dollars au Trésor public, font partie désormais du passé, le président de la République a affirmé que l'importation de véhicules ne sera autorisée qu'en présence d'un réseau de services après-vente. S'agissant du secteur agricole, le président de la République a salué les efforts des agriculteurs et des investisseurs, ayant transformé l'agriculture en une véritable activité économique, alors qu'elle était auparavant considérée comme un secteur à caractère social, ajoutant que la dynamique importante de la production agricole à travers les wilayas du pays est comparable aux réalisations de pays jouissant d'une grande expérience, dont certains pays européens. Concernant la filière des céréales, le président de la République a relevé que l'Algérie a atteint, pour la première fois depuis 63 ans, l'autosuffisance en blé dur, tout en poursuivant les efforts pour atteindre l'autosuffisance dans d'autres types de céréales, comme le blé tendre, le maïs et l'orge. Il a également indiqué que l'Algérie dispose de 87 barrages, soulignant la nécessité de se tourner vers le traitement des eaux usées, au regard des changements climatiques, et ce, dans le cadre d'un programme national mis en œuvre en collaboration avec les start-up.

Etablissements de Pêche et aquaculture

Clôture de l'année pédagogique 2024-2025

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a supervisé, jeudi à Cherchell (Tipasa), la clôture nationale de l'année pédagogique 2024/2025 des établissements, instituts et écoles spécialisés dans la formation aux métiers de la pêche et de l'aquaculture. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Cherfa a souligné l'importance capitale que le secteur de la pêche et de l'aquaculture accorde à la formation spécialisée, à l'amélioration des capacités et des compétences dans ce "domaine économique et social par excellence" basé sur la connaissance et la recherche scientifique pour améliorer les performances, l'efficacité et le rendement. Dans ce contexte, le ministre a mis l'accent sur le dynamisme que connaît actuellement le secteur, ce qui, selon lui, nécessite "d'œuvrer

pour continuer à améliorer les compétences existantes et à en acquérir de nouvelles par le biais de l'apprentissage et de la formation continue". Cette cérémonie de clôture nationale, organisée à l'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Cherchell (Tipasa), est le couronnement d'une année de formation au cours de laquelle plus de 12.000 diplômés ont été délivrés dans divers domaines tels que le pilotage et la maintenance des navires, l'aquaculture et autres spécialités, sur un total de plus de 13.600 inscrits dans les établissements du secteur au niveau national. L'Algérie compte neuf (09) établissements de formation dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, dont un institut supérieur, deux instituts technologiques et six écoles techniques, a indiqué Abderrahmane Hantour, responsable au ministère. La prochain-

ne année de formation marquera le lancement, pour la première fois, d'une plateforme numérique d'inscription des stagiaires, dans le but de faciliter l'accès des jeunes aux établissements de formation dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, mais aussi de moderniser les services du secteur, a indiqué M. Hantour. Pour rappel, cet événement a donné lieu à la signature de deux (02) conventions entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) de Tipaza et l'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Cherchell, d'une part, et entre l'Institut supérieur de la pêche et de l'aquaculture (INSPA) et la NASDA d'Alger-Est, d'autre part. Ces conventions visent à assurer une formation intégrée permettant aux stagiaires de réaliser des projets d'avenir.

Stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques Les modalités de bénéfice de l'allocation forfaitaire de solidarité fixées

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a publié une circulaire interministérielle fixant les modalités permettant aux stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels de continuer de bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité et de la couverture sociale durant la période de formation, a indiqué un communiqué du ministère. "En application des orientations des hautes autorités du pays, en tête desquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des efforts du secteur de la solidarité nationale visant à renforcer les mécanismes de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques en vue de leur insertion dans la vie publique, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement et de la for-

mation professionnels, il a été procédé à la publication d'une circulaire interministérielle datée du 17 juillet 2025 fixant les modalités permettant aux stagiaires, apprentis et élèves aux besoins spécifiques inscrits au niveau des établissements publics de formation et d'enseignement professionnels de continuer de bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité et de la couverture sociale durant toute la période de formation, une allocation dont ils étaient systématiquement exclus dès leur inscription" a précisé la même source. Ce texte émis par les ministères de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, vise à "remédier à certaines irrégularités qui entravaient l'insertion des personnes aux besoins spécifiques en milieu de formation, du fait de la suspen-

sion de l'allocation forfaitaire dès leur inscription aux centres de formation professionnelle, d'où la réticence d'un grands nombre parmi eux à s'inscrire à la formation ou l'abandon de cette dernière après l'inscription, d'autant qu'ils étaient systématiquement radiés de cette allocation à cause du double bénéfice". Ces mesures de facilitation prises par les trois secteurs ministériels constituent "une étape importante pour le renforcement du soutien et de la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, ce qui témoigne de l'attachement du gouvernement à améliorer la qualité de la prise en charge, tout en garantissant les droits, à travers la gestion d'institutions spécialisées et la mise à disposition des différents services et programmes visant à favoriser leur insertion socioprofessionnelle, ainsi que leur participation active au développement économique".

Ministère des Affaires étrangères - Algérie Poste Convention-cadre pour faciliter l'opération de certification des documents

Une convention-cadre a été signée, mercredi à Alger, entre le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines et Algérie-Poste, portant lancement d'un nouveau service innovant visant à faciliter le transfert et l'expédition des documents à faire certifier au niveau du ministère. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, et du secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib. La convention prévoit le lancement d'un nouveau service innovant de transfert et d'expédition des documents à faire certifier au niveau du ministère des Affaires étrangères, afin d'assurer une prise en charge sécurisée et organisée des documents déposés par les citoyens dans les bureaux d'Algérie Poste, tout en garantissant la traçabilité durant toutes les étapes de traitement, du dépôt jusqu'à l'expédition aux bureaux d'état civil du ministère, et leur remise à leurs titulaires, après l'achèvement des procédures de certification. Ce service s'effectue selon un processus logistique efficace et fiable, conforme aux normes administratives en vigueur. M. Zerrouki a expliqué que cette démarche "s'inscrit dans le cadre de la vision globale adoptée par le secteur de la Poste et des Télécommunications pour développer les services postaux, en modernisant l'entreprise Algérie Poste, en diversifiant ses offres, en développant des services à valeur ajoutée et en renforçant le paiement électronique et le e-commerce, conformément à la dynamique nationale globale de transformation numérique en cours en Algérie". Le ministre a également souligné que cet accord "constitue un modèle pratique

d'intégration institutionnelle et vise à faciliter les procédures administratives et à faire gagner du temps et des efforts à nos citoyens". De son côté, M. Chaib a affirmé que la simplification des procédures administratives et la facilitation des différentes prestations consulaires "sont au centre des priorités du ministère des Affaires étrangères, qui œuvre au renforcement des nombreux acquis obtenus ces dernières années dans ce domaine, conformément aux instructions des hautes autorités du pays". "Le service decertification que nous lançons aujourd'hui permettra de faciliter l'une des prestations administratives les plus importantes assurées par l'administration centrale du ministère. En effet, la direction en charge de la certification des documents devant être utilisés à l'étranger figure parmi les rares structures centrales, voire la seule, à enregistrer un afflux significatif d'usagers, pouvant atteindre parfois plus de 3.000 citoyens par jour, notamment durant les périodes de forte affluence", a-t-il dit. Et de poursuivre : "la mise en œuvre du service de dépôt et de retrait des documents légalisés via les bureaux d'Algérie Poste, répartis à travers l'ensemble du territoire national, permettra aux

usagers du service de certification du ministère des Affaires étrangères d'accomplir leurs démarches consulaires sans avoir à se déplacer jusqu'à l'administration centrale. Ils pourront, ainsi, déposer les documents à faire certifier auprès du bureau de poste le plus proche, qui se chargera de les transmettre au ministère pour traitement, avant remise dans les plus brefs délais, tout en offrant la possibilité de suivre l'évolution de la procédure via les moyens technologiques dédiés à cet effet". Il a souligné que cette mesure s'inscrivait dans le cadre du plan d'action du Secrétariat d'Etat visant à simplifier et moderniser le système des prestations administratives et consulaires, afin de répondre aux attentes des citoyens et d'adapter les services offerts, et ce, partant de l'engagement du ministère des Affaires étrangères à poursuivre l'amélioration de la qualité des prestations fournies et assurer davantage de confort aux citoyens, qu'ils résident à l'intérieur ou à l'extérieur du pays". La convention a été signée par le Directeur général des ressources au ministère des Affaires étrangères, Mohamed Cherif Kourta et le Directeur général par intérim d'Algérie Poste, Mohamed Tazir.

Canicule

Un phénomène saisonnier et normal

Plusieurs régions notamment au Centre et à l'Est du pays, connaissent vendredi et samedi une vague de chaleur due à une augmentation de la pression atmosphérique dans les couches supérieures, un phénomène tout à fait normal en plein été, a indiqué l'Office national de la météorologie (ONM). Dans une déclaration à l'APS, M. Boualem Saih de la direction d'exploitation de l'ONM, a expliqué que cette vague de chaleur qui touche les régions Nord du pays, notamment le Centre et l'Est, était principalement

due à "augmentation de la pression atmosphérique dans les couches supérieures, ce qui entraîne un mouvement descendant de l'air, provoquant ainsi une compression des masses d'air près de la surface de la terre et, par conséquent, une hausse des températures". A cet égard, l'ONM a émis un bulletin d'alerte de niveau 2 (orange) concernant les wilayas d'Alger, Boumerdes, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, pour vendredi et samedi, avec des températures maximales oscillant entre 39 et 41 degrés, et pouvant aller en-

tre 44 et 46 degrés à Skikda, Annaba et El Tarf. L'impact de la vague de chaleur s'étendra également aux wilayas de Chlef, Aïn Defla et Relizane, où des températures variant entre 43 et 44 degrés sont attendues vendredi, tandis qu'elles devraient atteindre, samedi, les 44 degrés à Guelma, Constantine et M'Sila. Dans les wilayas du Sud, l'Office prévoit que les températures resteront élevées, en particulier à l'extrême Sud-Ouest et au centre du Sahara, soit entre 47 et 48 degrés durant la même période.

Emigration clandestine Une tentative de harga déchouée au large de Bejaïa

Une tentative d'émigration clandestine a été déchouée dans la nuit du mardi à mercredi au large de Melbou, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Bejaïa, selon des sources sécuritaires. L'opération, menée conjointement par la brigade de lutte contre l'émigration clandestine de la Sûreté de wilaya et les garde-côtes, s'est déroulée aux environs de 3 heures du matin. Une embarcation de fortune, équipée d'un moteur de 40 chevaux, transportant douze personnes –dont une femme et un enfant âgé de 11 ans– a été interceptée en pleine mer. D'après les premiers éléments de l'enquête, le groupe avait pris le départ depuis les plages de Zïama Mansouriah, dans la wilaya voisine de Jijel. À bord de l'embarcation, seuls la femme et l'enfant sont originaires de Béjaïa; les dix autres candidats à l'exil clandestin sont issus de la wilaya de Jijel. Toujours selon la même source, chaque passager aurait déboursé entre 30 et 35 millions de centimes pour tenter cette traversée périlleuse en direction des côtes européennes. Les migrants ont été interpellés, l'embarcation saisie, et une procédure judiciaire a été engagée. Les mis en cause devraient être prochainement présentés devant les autorités judiciaires compétentes. Ce nouvel épisode illustre, une fois de plus, la persistance du phénomène de la harga sur les côtes est-algériennes, où de nombreuses personnes continuent de risquer leur vie. **Hocine Smaïli**

Noyade 75 décès au niveau des plages et 37 autres dans des plans d'eau depuis début juin

Soixante-quinze personnes sont décédées par noyades au niveau des plages et trente-sept (37) autres dans des plans d'eau à travers le territoire national, depuis le début de la saison estivale, le 1er juin 2025, selon un bilan des interventions du dispositif de surveillance des plages relevant de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Dans une déclaration à l'APS, le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, le Commandant Nassim Bernaoui, a indiqué, vendredi, que "depuis le 1er Juin 2025, 75 décès par noyade ont été enregistrés et 16.593 personnes ont été sauvées lors de 24.187 interventions à travers plusieurs plages à l'échelle nationale". "Parmi les 75 personnes décédées par noyade, 36 cas ont été enregistrés sur des plages interdites à la baignade, et 35 sur des plages surveillées, tandis 19 cas de décès ont été enregistrés en dehors des heures de surveillance, et 5 cas lorsque la baignade devient interdite (drapeau rouge)", a ajouté le commandant Bernaoui. S'agissant des plans d'eau, le même responsable a fait état de de 37 cas de décès par noyade, dont 14 dans des bassins, 7 dans des piscines, 8 dans des bassins d'irrigation, 3 dans des retenues d'eau, 4 dans des barrages et un cas dans un oued. Soucieux de "sensibiliser les citoyens, à la nécessité d'éviter la baignade dans les plages interdites et les plans d'eau, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a mis en place un panneau publicitaire appelant les citoyens à préserver leur vie pour ne pas transformer leurs vacances en tragédie.

WILAYA : Aïn - Temouchent
DAIRA : Oulhaca
COMMUNE : Oulhaca - Cheraba
NIF : 46252403011

Avis de d'appel d'offre ouvert
Avec exigence de capacité minimales

N°26/2025

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Oulhaca - Cheraba lance l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales conformément à la loi 12/23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour :

AMENAGEMENT URBAIN A TEDMAÏA 2 EME TRANCHE COMMUNE OULHAÇA

Les entreprises ou établissements commercial intéressés par le présent avis procédant :

le certificat de qualification et de classification *Quatre (IV) Et Plus Dans Le Domaine Des Travaux Publics* comme Activité principale dont la validité en cours .Ayant au moins Trois (03) attestations de cinq (05) dernière année d'un projet similaire délivré d'un maître d'ouvrage publique et les bilans fiscaux des trois dernière année (2021-2022-2023).

peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la commune d'Oulhaca - Cheraba bureau des marché contre paiement de 3.000,00DA de droit de reproduction.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 notamment l'article 67.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

4- **Dossier du candidat :**

- Une déclaration de candidature
- Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il : n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret.
- n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire , il doit joindre le jugement et le casier judiciaire concernant le candidat physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société .
- est en règle avec ses obligations fiscales , parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment , des travaux publics et de l'hydraulique , le cas échéant , pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie .
- est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers , pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan , en relation avec l'objet du marché :
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux en cours de validité, pour les sociétés de droit algérien.
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

-une déclaration de probité ;

-les statuts pour les sociétés ;

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise ;

-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a/capacités technique professionnelles : certificat de qualification et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b/capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

c/capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

2- Les documents composant le dossier de candidature sont :

- Déclaration de probité.
- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
- Copie du statut pour les sociétés ;
- Copie du document relatif au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Copie de la liste des moyens matériels avec justificatifs (copies cartes grises ou PV de l'expert auto / + Assurances y afférentes)
- Copie de la liste des moyens humains avec CV et diplôme appuyée par la déclaration auprès de la CNAS de l'année en cours.
- Copies des références professionnelles au moins 03 attestation de bonne exécution d'un projet imilaire de cinq 05 dernière année .
- les bilans fiscaux des trois dernières année (2021-2022-2023).

3- L'offre technique contiendra :

- La déclaration à souscrire datée et signée
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

➤ **OFFRE FINANCIERE**

- La lettre de soumission datée et signée. ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- Le sous détail des prix unitaires (SDPU) ;
- Le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED)

Au cas où l'offre de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée.

Le dossier de candldature , l' offre technique et l' offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées , indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre national ouvert ainsi que la mention « dossier de candidature » ,« offre technique » ou « offre financière » selon le cas . ces enveloppes sont mîges dans une autre enveloppe anonyme , comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offre n°..... l'objet de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimales » suite à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015.

-Le délai du dépôt des offres est fixé à : dixième (10) Jours à partir de la 1^{ère} date parution dans les journaux de 08à 14h.

La séance d'ouverture des plis se tiendra le même jour à 14 heures, au niveau du siège APC Oulhaca Cheraba.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010523 20.07.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE MOSTAGANEM

DAIRA DE SIDI-ALI

COMMUNE DE TAZGAIT

AVIS DATRIBUTION PROVISIOIRE ET D'INFRUCTUOSITE

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE

CAPACITE MINIMALES N°04/2025

NIF : 098527299000125

En application des articles 40 , 161 et 65 du décret présidentiel n15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Le président de l'assemblée populaire communale de Tazgait informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au:

*Avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigence de capacité minimales N°04 /2025 publié sur les deux quotidiens nationaux (الجزائر الجديدة) en langue arabe et (LE CARREFOUR DALGERIE) en langue étrangère et le BOMOP en date du 03/07/2025

L'intitulé de l'opération	Entreprise	Montant En TTC	Nombre de PTS Technique	délais	Eléments qui ont permis le choix d'attribution
Lot 01 : Réhabilitation D'un Cc N° 29 Reliant CW 69 Au Douar Sidi Abdelkader	EURL ORIZANTE BTPH BOUGUIRAT - MOSTAGANEM Nif : 002227199002933	13.974.170,00 DA	66 PTS	58 JOURE	Offre moins disant
Lot 02 : Aménagement Des accès au douar gheraba (01ère tranche)	SEBAI FETHI SIDI ALI - MOSTAGANEM Nif : 186271700316427	19.910.247,00DA	60 PTS	80 JOURE	Offre moins disant
Lot 03 : ouverture d'une piste au douar ouled saad sur 500 Ml	EURL ORIZANTE BTPH BOUGUIRAT - MOSTAGANEM Nif : 002227199002933	3.733.625,00 DA	66 PTS	30 JOURE	Offre moins disant
Lot 04 : Aménagement d'un chemin de cimetière ouled djelloul	LAKEHAL MOUSTAFA SIDI ALI - MOSTAGANEM Nif :198327160112829	1.987.419,00 DA	74 PTS	45 JOURE	Offre moins disant
Lot 05 : ouverture des pistes au douar nehailia sur 1.7 km	AVIS D'INFRUCTUOSITE				Le financement des besoins ne peut être assuré

En application de l'article 82 du décret présidentiel n15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et l'article 56 du décret présidentiel n12/23 du 05.08.2023 Fixant les règles relatives aux marchés publics • Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours dans les 10 jours qui suivent la première Parution du présent avis auprès de la commission des marchés publics de la commune.

Le président de l'A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531010477 20.07.2025

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des

organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

نداء إلى ذوى القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وألام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع انقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 /0554321403 /0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail : serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418 249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

Pour «Une plage propre... sans drogue»

Le personnel de l'EHU au milieu des estivants

Par A. Kader

Constatant la gravité et la croissance du phénomène de la consommation de drogue, une campagne de sensibilisation sur le terrain a été lancée jeudi dernier au niveau de l'entrée du complexe les Andalouses. Sous le slogan «Une plage propre... sans drogue». La campagne en question a été initiée par la coordination nationale de la société civile (bureau d'Oran), en coordination avec l'EHU 1er novembre 1954 d'Oran. Une équipe médicale regroupant un médecin généraliste, un psychologue et un infirmier, ont été chargés de cette noble mission qui a duré toute une journée. Des conseils et informations ont été donnés aux présents, afin de les sensibiliser sur les dangers de la toxicomanie et à ses graves répercussions sur la santé individuelle et la société en général. Pour l'occasion, une tente a été installée à l'entrée du complexe, accueillant les citoyens et les vacanciers de divers horizons. Des informations précises sur les méthodes de prévention des addictions leur ont été fournies. S'ajoute à cela, la distribution des brochures, contenant des conseils utiles, les adresses et les numéros de téléphone des centres de



prévention des addictions. Pour une sensibilisation dans un climat d'échanges positifs plus clair, l'activité ne s'est pas limitée à la tente. L'équipe médicale, accompagnée de membres du Comité national de coordination, s'est également rendue sur la plage, où des séances de sensibilisation directe ont été organisées auprès des vacanciers. Dans une déclaration, le Dr Yahyaoui a déclaré que cette campagne vise également à

mettre en ère les efforts déployés par la wilaya d'Oran dans la lutte contre ce phénomène, en ouvrant plusieurs centres spécialisés dans le traitement et l'accompagnement des personnes dépendantes des différentes drogues. Il convient de noter que cette campagne se poursuivra jusqu'au 25 août 2025. Chaque semaine, un établissement de santé différent sera dédié à la sensibilisation sur différentes plages de la wilaya d'Oran.

Depuis 2014, il n'y a pas eu de recrutements à Oran

Une sempiternelle problématique

Par B.Habib

La question épineuse liée au renforcement des communes et de l'EPIIC par le personnel qualifié, notamment en termes de femmes de ménage et de gardiennage, suscite toujours un débat à force que les besoins de recrutement montent chaque année en puissance exigeant une prise de considération efficiente et effective de ce problème. Cette situation n'a pas été sans engendrer des conséquences sur les travailleurs. Une Epic à Oran a été contrainte de réduire le nombre de ses effectifs dans certaines communes

pour sauvegarder les salaires et pérenniser l'emploi. C'est une de solutions d'usage à laquelle recourent parfois des entreprises confrontées à un déficit. C'est dire combien sont devenus indispensables les recrutements pour pallier au manque des effectifs pour répondre aux besoins des tâches ordinaires comme le nettoyage, l'entretien, le ramassage des déchets ou encore le gardiennage. Cette situation préjudiciable a également conduit certaines Epics audacieuses, comme celle des Manèges d'Oran, à déployer des trésors d'imagination pour recruter et financer les salaires du personnel recruté par la

collectivité locale de wilaya dans un élan participatif qui vise la sauvegarde des salaires des employés, mais jusqu'à quand ? Le wali d'Oran avait abordé, il y a quelques mois, cette sempiternelle problématique des recrutements à Oran, exprimant sa vive inquiétude devant cette situation qui continue à perdurer et à laquelle une solution radicale s'impose plus que jamais au moment où Oran prend de plus en plus d'extension et de développement urbain, ce qui, du reste, signifie des besoins conséquents par exemple en travaux d'entretien de l'hygiène de maintenance de gardiennage dans les écoles primaires.

Journée d'étude sur la réforme du cadre juridique de l'urbanisme

Comment garantir un développement durable du milieu urbain?

La réforme du cadre juridique de l'urbanisme a été au centre d'une journée d'étude organisée, mardi dernier au siège de la wilaya. Cette rencontre a visé à enrichir la législation en matière d'urbanisme et à proposer de nouvelles visions pour moderniser les instruments juridiques et réglementaires afin de garantir un développement durable du milieu urbain, indique-t-on. La révision du volet légal de l'urbanisme en Algérie tendra à fournir un cadre cohérent et intégré qui contribuera à préserver le cachet architectural et esthétique des villes, tout en assurant un développement équilibré et durable répondant aux exigences du contexte urbain actuel, a souligné le wali d'Oran, Samir Chibani, lors de son intervention à cette rencontre, à laquelle ont pris part les dif-

férents acteurs du secteur dans la wilaya. Le même responsable a, d'autre part, affirmé que «les efforts déployés par l'Etat dans le domaine de l'urbanisme constituent une étape importante pour renforcer le développement durable en Algérie». Il a ajouté que «les amendements envisagés traduisent les évolutions enregistrées dans ce domaine et visent à améliorer la qualité de vie des citoyens, à garantir une utilisation rationnelle du foncier, et à explorer les mécanismes à même de concrétiser les objectifs de développement», relevant que l'expansion urbaine exige des ajustements des lois en vigueur. Cette journée d'étude, organisée sous la supervision du wali d'Oran, s'inscrit dans le cadre des préparatifs aux Assises nationales de l'urbanisme que compte or-

ganiser le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a indiqué le directeur local de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, Belkacem Ghomri-Karim, qui a rappelé que l'Algérie connaît un essor et des réalisations importants, nécessitant une législation urbanistique à la hauteur de ces évolutions. Une présentation et un débat ont été consacrés à la loi de l'urbanisme au cours de cette rencontre, qui a également enregistré la participation des présidents des Assemblées populaires communales (APC), d'universitaires, de promoteurs immobiliers et d'architectes. Deux ateliers portant sur les actes d'urbanisme et les instruments d'urbanisme ont également été mis en place, et leurs recommandations seront transmises au ministère de tutelle, a-t-on indiqué.

Sonelgaz

Plusieurs projets pour renforcer l'alimentation en électricité

La Direction de la société Sonelgaz à Oran a réalisé, durant les années 2024 et 2025, plusieurs investissements et projets visant à améliorer la qualité du service en matière d'alimentation en électricité, ont indiqué mardi les responsables de la direction. Le Directeur régional de Sonelgaz à Oran, Tahar Bezzaghoud, a souligné lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités et projets de l'entreprise durant cette période, que ces investissements et efforts soutenus visent à garantir un service énergétique stable et de qualité. Il a précisé que les dépenses d'investissement de la société à Oran ont dépassé, depuis début 2024, les 3.395 millions de dinars. De son côté, le Directeur de la distribution d'Es Senia, Mohamed Hadj Naas a indiqué lors de la même rencontre qu'un troisième transformateur 220/60 mégavolt-ampères (MVA) a été réalisé à la station de Misserghine, avec une capacité supplémentaire de 120 MVA. Il a été procédé également à la mise en service de 41 postes électriques à moyenne et basse tension, ainsi qu'à la pose de 205 km de lignes électriques (moyenne et basse tension), à même d'améliorer l'alimentation en électricité. Le même responsable a ajouté que 100% des zones éloignées programmées ont été raccordées à l'énergie, dont neuf zones à l'électricité et trente autres au réseau de gaz. Pour sa part, le Directeur de la distribution d'Oran, Abdelhamid Sakaa a précisé que les indicateurs globaux montrent une avancée notable avec un taux de couverture en électricité atteignant 98,5% et 79% en gaz.

A partir du 22 juillet

2ème édition du Salon international des Deux Lieux Saints pour le Hadj et la Omra



La deuxième édition du Salon international des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le tourisme se tiendra les 22 et 23 juillet au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Cette manifestation, organisée sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et de la wilaya d'Oran, devra regrouper près de 100 entreprises spécialisées dans l'hôtellerie, la restauration et le transport, d'Algérie, d'Arabie Saoudite, d'Egypte, de Libye et de Tunisie, a précisé à l'APS le Commissaire du salon, Mounir Batraoui. L'événement, organisé par la société "Even Pro Expo" basée à Alger, verra également la participation de 70 agences de tourisme et de voyages algériennes, qui présenteront leurs offres afin de promouvoir le tourisme local et faire connaître la destination touristique algérienne, selon la même source. Le Salon permettra, à travers des rencontres B2B, d'établir des partenariats et de signer des accords dans le domaine des services liés au Hadj et à la Omra entre les entreprises algériennes et leurs homologues saoudiennes, a-t-on encore souligné. Le Salon des Deux Lieux Saints pour le Hadj, la Omra et le tourisme se veut une plateforme idéale pour l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les participants, qui proposeront des offres et des solutions intelligentes et innovantes pour faciliter l'accomplissement des rites (telles que les applications, les systèmes de réservation, etc.).

Tomates industrielles à Relizane

Près de 2,2 millions de quintaux attendus

Une production de 2.199 000 quintaux de tomates industrielles est attendue dans la wilaya de Relizane au cours de la campagne de récolte en cours, récemment entamée, a-t-on appris auprès du directeur des Services agricoles (DSA), Djellal Kermouai. Kermouai a souligné que cette quantité attendue sera récoltée sur une superficie d'environ 1.902 hectares. Il a ajouté que la campagne, lancée fin juin dernier, enregistre une «avancée significative», avec déjà 1.099 hectares récoltés, produisant plus de 1,4 million de quintaux, soit un rendement estimé à 1.364 quintaux par hectare. La culture des tomates industrielles est principalement concentrée dans les régions de Belacel et Sidi Khettab (1.300 hectares), reconnues pour leur fort potentiel de production, représentant 68 % de la superficie totale consacrée à cette culture. Le reste de la superficie est réparti sur d'autres zones de la wilaya. Le même responsable a indiqué que les prévisions de cette saison dépassent celles de la saison précédente, qui étaient de l'ordre de 1.966.000 quintaux, et ce, grâce à l'extension des surfaces cultivées de 269 hectares. Afin d'assurer le succès de la campagne de récolte, qui se poursuivra jusqu'au mois d'août prochain, toutes les ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires ont été mobilisées, a-t-il ajouté.

Aïn Temouchent

Inauguration du nouveau siège du Service de wilaya de la sécurité publique

L'Inspecteur régional de la police de l'Ouest à Oran, le Contrôleur général de police Moussa Belabbès, représentant du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), a présidé, mardi à Aïn Temouchent, la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Service de wilaya de la sécurité publique. La cérémonie d'inauguration de cette infrastructure de police s'est déroulée en présence du wali d'Aïn Temouchent, Mabrouk Ouled Abdennebi, du procureur général près la Cour d'Aïn Temouchent, Abdelkader Elekradar, ainsi que les autorités locales et des représentants de la famille révolutionnaire. L'Inspecteur régional de la police de l'Ouest à Oran a assisté à une présentation détaillée sur l'activité opérationnelle du Service de wilaya de la sécurité publique, qui a enregistré, durant le premier semestre de l'année en cours, un total de 12.285 infractions routières, ayant donné lieu à l'établissement de 715 contraventions pour délits routiers et à la mise en fourrière de 768 véhicules. A cette occasion, le même responsable a donné des instructions pour "intensifier les actions de terrain et de sensibilisation afin de réduire les accidents de la route et atteindre davantage de résultats positifs dans ce domaine".

Remise à niveau de la wilaya de Saïda Le wali relèvera-t-il le défi?

Tout le monde aura remarqué que le wali Mer mouri, muni de son bâton de pèlerin et accompagné de ses proches collaborateurs, est tout le temps sur le terrain. Jeudi dernier, il a effectué une tournée de travail et d'inspection dans la daïra d'El-Hassasna où plusieurs projets socio-économiques ont été "auscultés". Des projets liés à l'électricité, l'AEP, la scolarisation et la prise en charge de la jeunesse ainsi que d'autres relatifs au développement de la région. Pour le chef de l'Exécutif, le répit n'est pas à l'ordre du jour. En somme, le wali veut impulser une dynamique au développement de la wilaya et ce par la participation de tous les acteurs impliqués dans la gestion de la cité. "Si j'aurais la chance de continuer mes fonctions de wali encore une année de plus à Saïda, cette dernière changera de visage", dira le wali lors de l'installation du nouveau directeur de la radio régionale, mercredi dernier. C'est le souhait du commis de l'Etat qui veut tirer le développement de la wilaya vers le haut. Sera-t-il entendu ? **OULD OGBAN**

Hassi Mamèche (Mostaganem)

Les autorités de la Daïra dépassées par les agressions sur l'environnement

Par Lotfi Abdelmadjid

Tarik El Guerd fait parler d'elle une fois encore. Il y a moins d'une année, une crise écologique majeure a été signalée par la presse locale. Ceci a occasionné un tollé perçant au niveau de ceux qui sont supposés, en leur qualité de responsables du territoire, appliquer la loi de la protection de l'environnement. On a comme l'impression que les questions de l'environnement n'intéressent ni le chef de daïra, ni le maire. En revanche, la zone indiquée, faisant partie de leur circonscription a été et continue désormais à être le théâtre d'une pollution sévère causée par des déchets divers provenant de toutes parts. Le long de cette route, des quantités considérables de gravas et d'abats de volailles et de plumes sont abandonnées dans des sacs éparpillés le long de la chaussée. Cette accumulation de déchets pollue non seulement l'environnement, mais génère également des odeurs nauséabondes qui altèrent la qualité de vie des résidents locaux. Après l'alarme donnée par la presse, des lignes ont bougé mais occasionnellement. Ceci veut dire qu'on a agi en franc-tireur juste pour répondre à l'alerte. Nonobstant, il n'y a pas encore, jusqu'à aujourd'hui des mesures dites soutenues par l'application de la loi mais surtout par le devoir de veiller à protéger l'environnement et préserver la santé des riverains. Dans cette zone, la situation continue à être préoccupante car on est passé à un degré plus élevé



de pollution puisque le long de la route sur des kilomètres, les déchets inertes se déversent, au quotidien, en plein nature. Pourquoi "Tarik El Guerd", parce que cette voie qui mène à Aïn Sidi Chérif, semble échapper aux responsables. Cette zone est devenue une décharge sauvage qui agresse la nature car une partie des gravats sont jetés sur le bas-côté de la chaussée offrant un spectacle consternant. Les habitants réclament des campagnes de sensibilisation pour informer la population sur l'importance de signaler de telles pratiques illégales et

promouvoir une gestion plus responsable des déchets. La situation actuelle à Hassi Mamèche constitue un appel pressant à l'action pour protéger l'environnement évitant ainsi des embarras aux riverains. Le chef de daïra et le maire sont responsables des désagréments causés aux populations qu'ils administrent. La gestion d'un territoire exige de la rigueur surtout en termes de protection de l'environnement. Aujourd'hui, faut-il le rappeler, le développement passe aussi par l'application des mesures écologiques.

Sidi Bel-Abbès

Réhabilitation du CET de Marhoum

Par Mohamed Nouar

Après une quatorzaine d'années d'inactivité, le projet du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Marhoum, stratégiquement situé à l'extrémité sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, connaît une relance significative. Cette initiative, vivement saluée par les autorités environnementales constitue une étape cruciale dans la refonte de la politique de gestion des déchets de la région, avec des repercussions multi facettes sur la santé publique, l'intégrité environnementale et le développement socioéconomique local. Conçue pour gérer un volume substantiel de 273.140 M3 de déchets et capable de traiter quotidiennement 30 tonnes d'ordures ménagères, cette infrastructure moderne desservira un vaste bassin démographique, incluant les communes de Marhoum, Tafassour, Sidi Chaib, Taoudmout, Oued Taourira et Bir El H'mam. L'avancement des travaux qui a déjà atteint un taux d'exécution physique de 50%, valide la projection d'une livraison conforme au calendrier contractuel, anticipée pour novembre prochain. La direction sectorielle a rigoureusement insisté sur le respect scrupuleux des engagements et des échéances par les en-

treprises en charge du projet ainsi que sur l'adhésion aux normes environnementales les plus exigeantes. Cette rigueur est d'autant plus fondamentale qu'elle vise à éradiquer les décharges sauvages. Ces sites illicites qui ont historiquement compromis la salubrité publique et généré un mécontentement populaire croissant, ont substantiellement contribué à la dégradation environnementale de la région. L'opérationnalisation du CET de Marhoum représente donc une transition paradigmatique vers une gestion rationalisée et contrôlée des déchets solides urbains, s'inscrivant pleinement dans le cadre d'une politique d'État axée sur l'économie verte et circulaire. Au-delà de sa fonction primaire d'enfouissement, le projet de Marhoum intègre une composante innovante: l'implémentation d'un programme de tri sélectif du plastique. La Direction de l'environnement a ainsi mis à la disposition de l'entreprise Nadhif Com 100 bacs spécifiquement dédiés à la collecte des bouteilles en plastique usagées lesquelles seront subséquentment recyclées au sein même du CET. Cette démarche constitue une première nationale pour un projet initié en 2023. Cette initiative ambitionne de redéfinir la perception citoyenne du déchet, en inculquant

aux résidents l'idée que le tri sélectif transcende la simple contrainte environnementale pour s'inscrire dans une nouvelle vision sectorielle, priorisant la valorisation des déchets par le recyclage. Cette approche stratégique offre une solution durable à la saturation chronique des fosses des CET existants, tout en assurant une protection active de l'environnement. Par ailleurs, ce programme de recyclage du plastique ouvre des perspectives concrètes de développement durable et d'intégration socioéconomique. En formalisant et en légalisant la collecte des bouteilles en plastique, il transforme une activité historiquement informelle, voire illégale, en une source de revenus légitime pour les collecteurs. Il s'agit d'une démarche proactive qui, en sus de ses bénéfices écologiques intrinsèques, génère des opportunités économiques tangibles et facilite une transition vers une économie plus circulaire et inclusive. Le Centre d'Enfouissement Technique de Marhoum et son programme intégré de tri sélectif incarnent une volonté affirmée de moderniser la gestion des déchets en Algérie, en adoptant des solutions holistiques qui répondent simultanément aux impératifs sanitaires, environnementaux et socioéconomiques.

En vacances à Skikda

Des enfants sahraouis visitent le musée régional du Moudjahid

Une délégation de 29 enfants et 7 encadrateurs de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), résidant au camp de vacances "El Ittihad" dans la commune d'El Marsa (est de Skikda), a effectué mercredi une visite au musée régional du Moudjahid Colonel Ali-Kafi. La visite a constitué une occasion pour ces enfants, séjournant depuis la fin de la semaine dernière au camp de vacances "El Ittihad" à El Marsa, de découvrir l'histoire de la glorieuse Révolution (1954-1962) à travers des documents, des photographies rares, des armes et des uniformes militaires relatant la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français. La délégation sahraouie a également pu découvrir le parcours du Moudjahid Ali Kafi (1928-2013) l'un des symboles de la Révolution algérienne, grâ-

ce aux explications fournies par les responsables du musée. Ces derniers ont expliqué aux jeunes sahraouis et à leurs accompagnateurs les différentes étapes de la lutte armée et les actes héroïques des Moudjahidine durant la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie, leur permettant d'élargir leurs connaissances historiques et de renforcer leur attachement aux nobles valeurs de la liberté et de la souveraineté. Le directeur du camp de vacances "El Ittihad", Tarek Alia, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette visite s'inscrit dans le cadre des activités prévues au programme du séjour de la délégation sahraouie dans la wilaya de Skikda, qui vise à "consolider le rapprochement historique et culturel entre les enfants de la RASD et les jeunes algériens", avant d'ajouter que l'accueil de ces jeunes

invités "reflète la solidité des relations fraternelles entre les peuples algérien et sahraoui". Pour sa part, le chef de la délégation sahraouie, Mohamed Ibrahim, a indiqué que cette visite a été très utile pour les enfants, âgés entre 6 et 14 ans, car elle leur a montré l'importance de la Révolution et les sacrifices consentis pour la liberté. Les petits sahraouis ont fait part, de leur côté, de la "grande joie" que leur procure cette visite qu'ils ont qualifiée d'"expérience riche et particulière", dès lors qu'elle a offert l'opportunité de découvrir, dans une atmosphère chaleureuse et accueillante, un aspect important de l'histoire de l'Algérie. Pour rappel, cette délégation représente le premier groupe de jeunes sahraouis devant séjourner, durant 15 jours, à Skikda durant l'actuelle saison estivale.

Skikda

Relogement de 98 familles de la commune de Ramdane Djamel

Pas moins de 98 familles qui résidaient dans des habitations précaires dans plusieurs quartiers de la commune de Ramdane Djamel ont été relogées jeudi dans des appartements neufs sous la supervision des services de la wilaya de Skikda. L'opération qui s'est déroulée dans de bonnes conditions a concerné des habitants des cités Bezghaïa, Djisr El forsane et Chouhada ainsi que des constructions précaires à proximité de Oued Safsaf. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, la cheffe de daïra de Ramdane Djamel, Mme Souheila Tebina, a indiqué que l'opération a été marquée par la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires de plusieurs directions et entreprises publiques de wilaya. Dès la fin de l'opération de relogement, les autorités locales ont entamé la démolition des habitations précaires pour en récupérer les terrains et les exploiter pour de futurs projets, a-t-on indiqué.

Oum El Bouaghi

Un nouvel hôpital de 240 lits inauguré à Ain M'lila

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, en visite d'inspection et de travail dans la wilaya d'Oum Bouaghi, a inauguré, jeudi à Ain M'lila (65 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya) un nouvel hôpital de 240 lits baptisé du nom du Martyr Mostefa Benboulaïd. "Le nouvel hôpital d'Ain M'lila est une grande réalisation répondant aux normes internationales qui assurera des prestations aux plans local et régional", a indiqué le ministre, dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de cette structure sanitaire qui a nécessité un investissement public de 4,5 milliards de dinars. Après avoir évoqué les équipements médicaux modernes dont dispose cet hôpital, et le personnel médical qui lui est affecté, dont 108 médecins spécialistes, M. Saihi a affirmé que ce nouvel Etablissement public hospitalier, ainsi que les autres structures en cours de réalisation ou d'étude, feront d'Oum El Bouaghi "un pôle sanitaire d'excellence". Le ministre de la Santé a ajouté qu'Oum El Bouaghi a bénéficié des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'agissant du service dû aux citoyens dans le domaine de la santé par, notamment, la création de pôles de santé, avant de rappeler, à ce propos, que 603 établissements de santé ont été réalisés en Algérie depuis 2020.

Batna

05 collectivités retenues pour le projet «Communes vertes 2»

Cinq collectivités de base de la wilaya de Batna ont été retenues au titre du projet "Communes vertes 2", inscrit dans le cadre du programme de coopération entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), a indiqué jeudi le directeur de l'administration locale, Toufik Abdelali. Le projet vise à soutenir les communes afin qu'elles promeuvent l'utilisation des énergies renouvelables, améliorent l'efficacité énergétique, rationalisent la consommation d'énergie et encouragent toutes initiatives dans ce cadre, a précisé le responsable, rappelant que six (6)

wilayas ont été choisies comme modèles, à savoir Batna, Bejaïa, Biskra, Sidi Bel-Abbes, Tlemcen et Guelma. La sélection des cinq communes de Batna, bénéficiaires de ce projet, en l'occurrence Batna, Tazoult, El Madher, Ain Touta et Arris, leur permettra, selon M. Abdelali, de renforcer leurs performances dans le domaine de l'optimisation de la consommation d'énergie, en adoptant des solutions environnementales efficaces à même de conduire à réduire la consommation des énergies traditionnelles en s'appuyant davantage sur les énergies renouvelables. Tous les moyens nécessaires seront mis en place, localement, en coordination avec les différents partenaires,

afin d'assurer le succès de ce projet et de faire des cinq communes en question un modèle à suivre pour le reste des communes de Batna, a assuré le directeur de l'administration locale, avant de mettre en avant les efforts locaux en matière d'utilisation des énergies renouvelables, à l'exemple de l'installation de 810 points lumineux alimentés par l'énergie solaire, sur un linéaire de 18 km sur la rocade nord reliant la ville de Batna à la zone de Lamberidi dans la commune d'Oued Chaâba. M. Abdelali a révélé, dans ce contexte, que des travaux étaient en cours pour l'installation de 500 autres points lumineux alimentés par la même énergie propre, sur 11 km, le long de la rocade Est reliant Batna à Tazoult.

Alger

Lancement d'une nouvelle ligne entre Bous Ismail et Ben Aknoun



L'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) lancera, à partir de dimanche prochain, une nouvelle ligne reliant la ville de Bou Ismail à Ben Aknoun, en passant par la gare ferroviaire de Zéralda, a indiqué l'entreprise mercredi dans un communiqué. Cette nouvelle ligne, dont la mise en service intervient en application des instructions du ministre des Transports, Saïd Sayoud, desservira Bou Ismail, cité 2000 logements (AADL

Fouka), El Karia, la gare ferroviaire de Zéralda, Bouchaoui (station de transport des voyageurs), Aïn Allah et Ben Aknoun. Pour le trajet retour, la ligne partira de la station de transport des voyageurs de Ben Aknoun et passera par Aïn Allah, Bouchaoui, la gare de Zéralda, pour terminer à Bou Ismail, précise la même source, qui ajoute que le premier départ de Bou Ismail est programmé à 6h00, tandis que le dernier départ de Ben Aknoun vers Bou Ismail est prévu à 18h20.

Tizi-Ouzou

Le 6ème Salon national de la poterie d'Ath Kheir du 17 au 20 juillet

La 6e édition du Salon national de la poterie d'Ath Kheir se tiendra du 17 au 20 juillet courant au village Ath Kheir dans la commune d'Ait Khelili (Tizi-Ouzou), a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Placé sous l'égide du wali, cet événement est organisé conjointement par le Collectif des associations du village Ath Kheir et la direction de la culture et des arts et en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), la direction du tourisme et de l'artisanat, la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), la daïra de Mekla et de la direction de la jeunesse et des sports. Conformément au slogan de cette nouvelle édition, "La poterie d'ath Kheir préservation d'un patrimoine et promotion d'un savoir faire ancestral", le salon vise à promouvoir la poterie d'Ath Kheir, à préserver ce patrimoine et à mettre en valeur le savoir-faire des ancêtres dans ce domaine.

barrages et bassins de Biskra

Caravane de sensibilisation contre les dangers de la baignade

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Biskra a lancé jeudi une caravane de sensibilisation contre les dangers de la baignade dans les barrages et bassins pour pallier aux risques de noyade dans ces plans d'eau. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de la jeunesse de cette direction, Ahmed Haricha, a indiqué que cette caravane lancée depuis la maison de jeunes "chahid Serai Abdelkader" de Tolga sillonnera durant cet été plusieurs localités de la wilaya pour sensibiliser les jeunes, les enfants et leurs parents aux risques de baignade dans ces plans d'eau dangereux. Les encadreurs de la caravane se rendront sur les places publiques dans les vergers, les oasis et les sites de bassins et mares d'eau pour saisir l'opportunité des contacts directs avec les habitants et les informer sur les risques de noyade dans ces lieux avec la distribution de dépliants de sensibilisation contre ces dangers. M. Haricha a souligné que la caravane orientera les jeunes vers les structures sportives et les piscines de proximité qui sont plus sûrs pour les baignades contrairement aux oueds et barrages.

Mercato

L'ES Sétif officialise 12 recrutements pour 12 libérations

Douze (12) nouvelles recrues, dont trois étrangères, ont rejoint l'ES Sétif, dans le cadre d'une large revue d'effectif en vue de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé jeudi le président-directeur général de la société "Black Eagles ES Sétif", Nabil Kebaïli. "Le comité de recrutement a mené une démarche qualitative et réfléchie, ce qui a permis l'engagement de neuf nouvelles recrues, dont trois joueurs nés en 2005, et trois

étrangers, en plus de la promotion de deux éléments issus de l'équipe réserve", a-t-il indiqué au département média de l'Entente. L'ESS a terminé l'exercice 2024-2025 à la cinquième place au tableau, en compagnie du Paradou AC, avec 41 points chacun. La direction a décidé de ne pas prolonger le contrat de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki, remplacé par l'Allemand Antoine Hey. "Nous avons engagé une série d'actions concrètes pour repositionner le club

à son véritable rang. Dans la foulée, 12 joueurs ont été libérés, et le processus est toujours en cours", a-t-il ajouté. Et de conclure: "La finalisation de la liste définitive est en cours, en prévision des deux stages de préparation programmés à partir de ce week-end". En matière de recrutement, l'Entente a annoncé jusque-là l'arrivée du milieu offensif Issad Lakdja (Safa SC/ Liban), et des défenseurs Lahcene Bouziane (ex-USMH) et Kamel Hamidi (ex-MCA).

Athlétisme (Championnats d'Afrique U18 et U20)

Djaber Bar offre à l'Algérie sa 1ère médaille d'or

L'athlète Djaber Bar, spécialiste du lancer de marteau, a offert à l'Algérie sa première médaille d'or à la 3e édition des Championnats d'Afrique d'athlétisme combinés (U18/U20), qui se déroule du 16 au 20 juillet courant à Abeokuta (Nigeria). Drivé par l'entraîneur Sadek Dahmane, le jeune lanceur algérien de marteau a dominé ce concours avec un jet à 67,03 mètres, établissant par la même occasion un nouveau record national dans cette spécialité. Il s'agit du quatrième record national en l'espace de seulement deux mois pour Bar, qui avait établi les trois précédents records en une seule journée, la fin mai dernier, à l'occasion d'une compétition nationale, disputée au SATO du stade 5-Juillet.

Après un premier lancer à 64,32 mètres et considéré comme un nouveau record national, Bar avait enchaîné avec un jet à 65,39 mètres au deuxième essai, puis à 66,43 mètres au troisième essai. Restant sur sa lancée, Bar a brillé une nouvelle fois au Nigeria, en remportant haut la main le titre de champion d'Afrique, établissant au passage un



nouveau record national dans cette spécialité, avec un jet mesuré à 67,03 mètres. L'Algérie participe à ces Championnats d'Afrique avec une quarantaine d'athlètes (garçons et filles) dans différentes spécialités de course, de saut et de lancer. Selon les organisateurs, un total de

500 athlètes (garçons et filles), représentant 43 pays, sont engagés dans cette compétition continentale, qui devrait permettre de découvrir de nouveaux talents et de les préparer pour les prochains Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

Athlétisme/Championnats d'Afrique

Deux nouvelles médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne d'athlétisme a remporté deux nouvelles médailles au 10.000 m marche, lors de la quatrième journée des Championnats d'Afrique 2025 U-18 et U-20 (garçons et filles), disputée samedi matin à Abeokuta (Nigeria). Le jeune Mahrez Abdelkader a décroché la médaille d'argent chez les moins de 18 ans, alors que son coéquipier, Adouane Rayane, a remporté le bronze dans la catégorie des U-20. Ces deux nouvelles médailles s'ajoutent aux huit médailles remportées lors des trois premières journées, portant le total de la récolte algérienne à 10 médailles dont 2 en or. Les deux médailles d'or étaient l'œuvre du décathlonien Walid Touati (U20) et Djaber Bar (U18) au lancer du marteau. Trois médailles d'argent ont également été décrochées grâce à Mohcen Gherfi (décathlon/U20), Gacemi Zahr-Eddine (110 m/haies U20) et Mohamed Benyaghzer (110 m/haies U18). Les trois autres en bronze sont l'œuvre de Walid Ghetas (décathlon/U20), Louaï Lamraoui



(110 m/ haies U20) et Malak Belmahdi (100 m/haies U20). L'Algérie participe à ces Championnats d'Afrique avec une quarantaine d'athlètes (Garçons et Filles), dans différentes spécialités de course, de saut et de lancer. Selon les organisateurs, un total de 500 athlètes (Garçons et Filles),

représentant 43 pays, sont engagés dans cette compétition continentale, qui devrait permettre de découvrir de nouveaux talents et de les préparer en prévision d'autres importantes échéances internationales, notamment, les Jeux Olympiques et les Championnats du monde.

Sports subaquatiques

Début des épreuves du Championnat d'Algérie d'apnée sportive Indoor

Les épreuves du Championnat national d'apnée sportive indoor ont débuté vendredi, au centre nautique du Complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran. Cette compétition sportive de deux jours regroupe 75 apnéistes des catégories juniors, seniors et masters hommes et dames, issus de 20 clubs représentant les wilayas d'Alger, Annaba, Blida, Médéa, Oran et l'équipe du commandement des Forces Navales de l'Armée nationale populaire (ANP). Elle est organisée par la ligue de wilaya d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques en collaboration avec la Fédération de ces spécialités (FASSAS) et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran. Le programme de ce challenge national prévoit le déroulement de cinq épreuves, celles du statique, le dynamique bi-palme, le dynamique mono-palme, le dynamique sans palme et les speed Endurance 2x50 mètres filles et garçons. La première journée est consacrée aux épreuves statique, dynamique sans palme et les speed endurances 2 fois 50 mètres. Ce championnat sera clôturé, samedi, avec le déroulement des épreuves dynamique bi-palme et le dynamique mono-palme. La direction de cette compétition est assurée par le directeur technique national, Faouzi Khaloufi, assisté de l'entraîneur national d'apnée sportive indoor Badis Guezati et de dix arbitres de la FASSAS.

Judo (Championnats d'Afriques des cadets)

L'Algérie vice-championne d'Afrique par équipes mixtes



La sélection algérienne cadets (Garçons et Filles) de judo a terminé à la deuxième place aux épreuves par équipes mixtes des Championnats d'Afrique 2025 de la catégorie actuellement en cours à Luanda (Angola), après sa défaite en finale contre son homologue tunisienne (4-2). La sélection nationale a commencé par dominer l'Egypte en quarts de finale (4-1), avant d'enchaîner avec le pays hôte, l'Angola, en demi-finale (4-2), rejoignant ainsi la Tunisie en finale, mais face à laquelle elle a fini par s'incliner (4-2). Selon les organisateurs, 70 judokas (37 Garçons et 33 Filles), représentant sept pays, ont pris part à ces épreuves par équipes mixtes aux Championnats d'Afrique des cadets. Il s'agit de l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, le Cameroun, l'Angola et l'Afrique du Sud, soit les seuls pays à disposer de suffisamment d'athlètes pour disputer la compétition, car la plupart des autres nations n'étaient représentées que deux, voir un seul judoka. La veille, lors des épreuves individuelles de ces Championnats d'Afrique 2025 des cadets, la sélection algérienne avait également décroché la deuxième place au classement général, avec une moisson de 13 médailles (4 or, 3 argent, 6 bronze). Elle a été devancée par l'Egypte (5 or, 3 argent, 6 bronze), au moment où l'Angola, pays hôte de la compétition, a complété le podium, avec 3 or, 3 argent et 8 bronze. La sélection nationale a pris part à ces épreuves individuelles avec un effectif de 18 judokas (9 garçons et 9 filles), sous la conduite de Mme Zoubida Bouyakoub, membre du Bureau Fédéral, et les entraîneurs nationaux Abdessamed Mazari (Garçons) et Omar Chelhi (Filles). Au total, 139 judokas (72 garçons et 67 filles) représentant 19 pays africains ont pris part à ces épreuves individuelles, disputées en une seule journée, le jeudi 17 juillet.

La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" s'ouvre à Alger

La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" s'est ouverte jeudi à Alger, avec les prestations d'une dizaine d'humoristes du stand-up comique algériens et étrangers, devant un public nombreux. Prévues du 17 au 19 juillet à l'Opéra d'Alger "Boualem-Bessaïh" pour la soirée d'ouverture et au Théâtre national "Mahieddine-Bachtarzi" (TNA) qui prendra le relai en accueillant les deux dernières soirées, cette 7e édition a été placée sous le signe de "Dz Spirit". Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a beaucoup interagi avec la dizaine d'humoristes au programme de ce gala inaugural, présenté et mis en scène par le satiriste Farid Chamekh. Ainsi, le célèbre Abdelkader Secteur, Youness Hanifi, Ayoub Marceau, Merwane Benlazar, Juste Inès, Farès Barket, Mouaadh Bennacer et Charly Nyobe (Cameroun), ont donné du plaisir au public qui s'est délecté, les applaudissant chaleureusement. Unanimes à dire tout leur "bonheur de se produire à Alger devant un public si chaleureux et accueillant", les soliloques ont abordé, durant plus de deux heures dans le rire et la dérision, plusieurs sujets puisés de la société et du quotidien, autour notamment de, l'entretien d'embauche, l'humoriste et le producteur, la chirurgie esthétique et les surnoms entre couples, entre autres. L'édition 2025 de cet événement, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, vise à "faire rayonner l'humour algérien, africain et international", à travers "la participation d'humoristes talentueux algériens et étrangers parmi les plus connus sur la scène du stand-up", a encore rappelé à l'issue de la soirée, Tarek Oulhadj, cofondateur du festival, lors d'une rencontre avec la presse. Parallèlement aux spectacles, les organisateurs ont programmé également des masters-class, animées par des professionnels qui auront à encadrer et accompagner des humoristes de la nouvelle scène. Organisé depuis 2013 par "Broshing Events", ce festival international réunit chaque année des centaines de spectateurs. La 7e édition du Festival international "Algé'Rire" se poursuit, vendredi et samedi au TNA, avec une autre pléiade d'humoristes, aussi talentueux dont, Djawad Tourabi, Slimane Driss, ou encore la Troupe d'Algé'Rire.

Ouverture à Alger de l'exposition collective "De sous les décombres, Ghaza en couleurs"

Une exposition collective d'arts plastiques, intitulée "De sous les décombres, Ghaza en couleurs" a été inaugurée, jeudi à Alger, présentant diverses œuvres d'art qui reflètent la tragédie humaine et l'horreur des crimes de génocide commis par l'entité sioniste contre les Palestiniens sans défense, en particulier dans la bande de Ghaza.

Inaugurée par le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, à la galerie "Baya" au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, cette exposition collective présente plus de 100 toiles et tableaux artistiques, réalisés par 36 artistes plasticiens, illustrant la tragédie et la souffrance des habitants de Ghaza, en proie à l'agression sioniste barbare qui se poursuit depuis octobre 2023. A cette occasion, M. Ballalou a indiqué que l'exposition "rassemble des œuvres d'art réalisées par des artistes algériens issus des différentes wilayas du pays, reflétant les souffrances et le combat quotidien du peuple palestinien face au silence international. "Ces œuvres expriment avec spontanéité et sincérité l'importance et la place qu'occupe la cause palestinienne dans le cœur des Algériens (...) ainsi que la position claire et immuable de



l'Algérie en soutien à la cause palestinienne", a-t-il ajouté. Le ministre a, en outre, souligné que "l'artiste algérien envoie aussi un message d'espoir et d'amour à travers ces œuvres, qui illustrent la lutte et la résistance du peuple palestinien, afin d'affirmer que la Palestine n'est pas seule et que sa résistance sera inéluctablement couronnée de victoire et de liberté". Et d'ajouter que ces œuvres sont "un message à nos frères en Palestine pour qu'ils continuent à résister, tout comme l'Algérie

avait résisté face à l'Alliance atlantique durant la Révolution de libération". Cette exposition de solidarité avec la Palestine brasse la lumière sur le drame quotidien que vit les Palestiniens dans la bande de Ghaza, en proie au génocide perpétré par l'entité sioniste et ce, à travers des œuvres d'art qui expriment la souffrance des femmes et des enfants et dépeignent des scènes de crime horribles commis par l'entité sioniste. Dans leurs œuvres, les artistes expriment, chacun à sa manière, leur entière solidarité avec le peuple palestinien et dénoncent les crimes ignobles de l'entité sioniste qui bombarde délibérément les maisons, les camps, les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte à Ghaza et adopte la politique de famine". Dans ce cadre, l'artiste Bougara Abdelouahab expose sa toile "le cri de l'enfance", représentant un enfant palestinien terrifié, poursuivi par un avion qui vise son corps frêle, tandis que l'artiste Derradji Omar présente à cette exposition ses tableaux "les déplacés" et "ma solitude" sur le déplacement forcé des Palestiniens. De son côté, l'artiste Sahraoui Karima participe avec une œuvre d'art intitulée "les cris silencieux", réalisée avec plusieurs techniques, représentant un énorme missile qui explose entouré des restes de corps d'enfants, dans un décor de désolation et de sang. Cette exposition qui "a nécessité un an de préparation, exprime le soutien de l'artiste algérien à la cause palestinienne et sa solidarité inconditionnelle avec le peuple palestinien dans ses souffrances", a déclaré à l'APS l'artiste Samir Galbi. L'exposition collective "De sous les décombres, Ghaza en couleurs" se poursuivra au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria jusqu'au 15 août prochain.

La 6e édition du Salon national de la poterie d'Ath Kheir attire 70 exposants

La 6e édition du Salon national de la poterie d'Ath Kheir, qui s'est ouverte jeudi dans la commune d'Aït Khelili, à 37 km à l'est de Tizi Ouzou, a réuni 70 exposants, ont annoncé les organisateurs. L'événement, qui se poursuivra jusqu'au 20 juillet au centre du village d'Ath Kheir, a pour objectif de préserver un patrimoine ancestral et de promouvoir un savoir-faire unique, a indiqué Karim Taguine, président de l'Association "Isselqam n'talaght". Ce rendez-vous annuel, dédié à un métier artisanal transmis de génération en génération par les habitants d'Ath Kheir, accueillera des potiers, des tapissiers, des bijoutiers, des vanniers et d'autres artisans venus de Tizi Ouzou et d'autres wilayas du pays, a-t-il précisé. Placé sous le slogan "La poterie d'Ath Kheir : préservation d'un patrimoine et promotion d'un savoir-faire ancestral", le Salon se veut un espace de valorisation de ce savoir-faire. Il met notamment en lumière l'expertise des potiers d'Ath Kheir dans la fabrication d'ustensiles de cuisine. Ce village est notamment réputé pour ses grands plats à rouler le couscous et ses tajines destinés à la cuisson de galettes et de crêpes traditionnelles. Les villageois, qui ont su développer un vaste réseau de commercialisation à travers la wilaya de Tizi Ouzou et d'autres wi-



layas, voient en ce salon un espace privilégié pour rencontrer et échanger avec les différents acteurs de la filière. Organisé conjointement par le Collectif des associations du village Ath Kheir et la Direction de la culture et des Arts, en collaboration avec l'Assemblée populaire de wilaya (APV) et d'autres institutions concernées, ce salon vise la préservation du patrimoine et la promotion d'un savoir-faire

ancestral. Outre son volet économique, qui offre un espace de commercialisation aux artisans participants, la manifestation propose également des démonstrations de fabrication artisanale de poteries. Ces démonstrations permettent à ceux qui ne connaissent pas le travail de l'argile de découvrir les techniques ancestrales de ce métier, l'un des premiers exercés par l'Homme.

Lille

Un nourrisson meurt après avoir été manipulé par un enfant de 6 ans dans une maternité

C'est un drame innommable. Mardi 15 juillet, un nouveau-né est décédé dans des circonstances tragiques à l'hôpital pédiatrique Jeanne-de-Flandre du CHR de Lille, connu, selon nos confrères de La Voix du Nord qui rapportent les faits, pour son « plateau technique de très haut niveau ». Le dimanche 6 juillet dernier, une maman Tourquennoise de 23 ans a accouché par césarienne de son premier enfant, prénommée Zayneb-Cassandra. Si l'accouchement s'est bien passé, la petite fille est née prématurée à 7 mois et demi et devait rester au service néonatal « Arc-en-Ciel » pendant que sa maman restait en service maternité.

« IL A DIT QU'ELLE RESSEMBLAIT À UNE POUPÉE »

Tout se passe bien à l'exception d'un enfant de 6 ans qui semble semer le trouble dans les couloirs de l'hôpital. Bambin d'une autre maman hospitalisée dans

le service avec son bébé, il passe ses journées dans les couloirs à vadrouiller dans le service. Bien que signalé par les différentes patientes du service, il continue à errer en s'invitant dans les chambres, jusqu'à celle de Zayneb-Cassandra. « Il a dit qu'elle ressemblait à une poupée, mon mari [grand-père de Zayneb-Cassandra] qui était là, l'a fait sortir », explique la grand-mère du bébé. Malheureusement, le vendredi 11 juillet dernier, alors que la maman de Zayneb-Cassandra est en train d'organiser sa sortie, les responsables du service sont avertis que le petit garçon a fait tomber le bébé.

LE NOURRISSON DÉCÈDE « GRAVEMENT TOUCHÉ AU CERVEAU »

Après qu'une voisine de chambre a entendu un « gros boum », la petite Zayneb-Cassandra est découverte inanimée au sol, l'enfant de 6 ans assis à ses côtés.

« Il semble qu'il a voulu l'attraper par la couche, et qu'elle est tombée sur la tête. Les soignants ont couru pour la prendre en charge tout de suite en réanimation. Et elle est morte finalement mardi à 18h10. Elle avait été gravement touchée au cerveau. »

D'après les grands-parents, la famille du bébé, choquée a été reçue par la direction de l'hôpital et compte déposer une plainte. Une enquête a été ouverte par la brigade des mineurs du Service local de police judiciaire de Lille (SLPJ), rapporte le quotidien lillois.

Dans un communiqué publié mercredi, le CHR de Lille exprime ses pensées envers la famille du bébé, et indique qu'une enquête interne est ouverte sur cet événement. L'hôpital devrait également prendre des « mesures strictes » pour limiter les visites dans le service de néonatalogie.

Los Angeles

Une explosion tue trois agents du shérif dans un centre d'entraînement

Trois agents des services du shérif de Los Angeles sont morts vendredi dans un centre d'entraînement à l'est de la ville, à cause d'une explosion qui semble accidentelle, selon les autorités.

"Malheureusement, trois membres du département ont perdu la vie", ont confirmé les services du shérif dans un communiqué, en précisant que l'endroit est "toujours risqué".

Contacté par l'AFP, le bureau du shérif a refusé de donner des éléments sur d'éventuels blessés supplémentaires.

L'explosion a eu lieu vers 7h30 du matin. Une enquête a été ouverte pour déterminer sa cause exacte, mais les premiers éléments semblent pencher vers un accident.

"Il est clair pour moi que cet accident tragique n'était précisément que cela, un accident", a déclaré sur la chaîne KTLA la conseillère municipale Kathryn Barger, élue à la tête de la circonscription où le drame a eu lieu. Elle a exclu l'hypothèse d'un attentat terroriste, en précisant qu'elle avait parlé directement aux collègues des agents décédés.

Selon le Los Angeles Times, citant des sources policières, les agents étaient en train de déplacer un engin explosif exfiltré après un appel à la bombe, lorsque la détonation s'est produite. Selon le Los Angeles Times, les services du shérif de Los Angeles ont connu plusieurs accidents au cours des dernières

années. Au moins quatre incendies ont eu lieu dans des semiorques où les agents se forment au tir lors des 12 dernières années, d'après le quotidien.

LES AUTORITÉS PRÉVOIENT UNE CONFÉRENCE DE PRESSE PLUS TARD DANS LA JOURNÉE.

Le bureau du gouverneur de Californie, Gavin Newsom, a expliqué que le démocrate a "été informé de l'explosion rapportée au bureau des opérations spéciales du shérif du comté de Los Angeles", dans un message sur X.

"Les pensées de tous" les habitants de Los Angeles "vont à toutes les personnes touchées par cette explosion", a déclaré sur X la maire, Karen Bass, en précisant que des enquêteurs "spécialisés dans les incendies criminels" et une "équipe de déminage" se rendent sur place.

Les images de la chaîne locale KTLA, qui survole la zone avec un hélicoptère, montrent une personne en tenue de déminage s'affairer autour d'un camion qui pourrait contenir des explosifs, que les forces de l'ordre ont recouvert par une large tente.

Los Angeles

Un automobiliste fonce dans la foule et fait au moins 20 blessés



Au moins 20 personnes ont été blessées après qu'un « véhicule inconnu » a foncé dans la foule dans le quartier de Hollywood, tôt ce samedi 19 juillet au matin, ont annoncé les pompiers de Los Angeles. Selon ces derniers, qui n'ont pas donné davantage de précisions sur les causes de cet accident survenu vers 2h heure locale, « 4 à 5 personnes » sont dans un état critique et 8 à 10 dans un état grave. L'emplacement de l'incident, situé sur le West Santa Monica Boulevard, correspond « au secteur d'une salle de concert », souligne CNN. À Los Angeles, la police de l'immigration de Trump empêchée d'entrer dans le stade des Dodgers Les services du Los Angeles Fire Department coordonnent « le triage et le transport des patients ».

SOCIÉTÉ | 13

Inde

Au moins 33 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées par la foudre

Les autorités indiennes annoncent qu'au moins 33 personnes ont été tuées par la foudre lors de violents orages survenus dans le nord-est du pays. De nombreuses autres personnes ont été blessées.

Au moins 33 personnes ont été tuées et des dizaines blessées par la foudre lors de violents orages survenus ces deux derniers jours dans l'État du Bihar, dans le nord-est de l'Inde, a appris l'Agence France-Presse (AFP) vendredi 18 juillet 2025 auprès des autorités.

La plupart des victimes ont été foudroyées alors qu'elles travaillaient dans les champs, a précisé à l'AFP le chef du département local en charge des situations d'urgence, Vijay Kumar Mandal. Selon les autorités du Bihar, la foudre a tué au moins 243 personnes en 2024 et 275 l'année précédente dans cet État.

Chaque année, l'est de l'Inde est le théâtre d'inondations massives qui causent des dizaines de morts et le déplacement de centaines de milliers de personnes pendant la période des moussons estivales (juin-septembre). Selon les scientifiques, le réchauffement de la planète accroît la violence et la fréquence de ces épisodes climatiques.

Gironde

Des ados allument un incendie en jouant avec des pétards : 5 000 m2 de végétation brûlés

Deux adolescents ont provoqué un incendie à Gours (Gironde) jeudi 17 juillet. Ils jouaient avec des pétards. Une enquête de gendarmerie a été ouverte.

Un simple jeu s'est achevé par un incendie. Durant les vacances estivales, jeudi 17 juillet 2025, deux adolescents de 11 et 13 ans s'amusaient à allumer des pétards à Gours (Gironde). Un feu a alors débuté dans la prairie, rapporte Sud Ouest.

Les pompiers ont réussi à éteindre le sinistre en moins d'une heure, avant qu'il ne se propage au bois voisin, ajoute Le Bulletin Bordelais. Malgré l'intervention rapide des soldats du feu, 5 000 m2 de végétaux ont tout de même été détruits par les flammes, alors que le département était place en risque « modéré » de feux de forêts ce jeudi.

Selon les deux médias locaux, une enquête de gendarmerie a été ouverte pour comprendre les circonstances des faits. Pour connaître les risques d'incendie dans chaque département, Météo-France met à jour sa « Météo des forêts ». Le danger de feu est toujours modéré en Gironde ce vendredi 18 juillet 2025, il sera faible le lendemain. Le niveau de danger est estimé en fonction de deux critères : les prévisions météorologiques et l'état de sécheresse de la végétation. Pour rappel, 9 incendies sur 10 sont d'origine humaine... après une imprudence. Il suffit d'une étincelle.

France

Un ouvrier de 19 ans perd la vie enseveli sous du goudron à 200 °C

Un jeune ouvrier de 19 ans, Matis, a perdu la vie sur un chantier en Vendée dans des circonstances particulièrement tragiques et effroyables, relate la presse française.

Les faits ont eu lieu ce mardi matin du 15 juillet, vers 9h30, sur un chantier de Saint-Flaive-des-Loups, en Vendée (Pays de la Loire), relate Le Figaro. Alors qu'une équipe d'ouvriers était en train de rénover la chaussée, le jeune homme a été enseveli par accident sous plusieurs tonnes de bitume chauffé à plus de 200°C, précise le quotidien.

À l'origine du drame, les portes du véhicule "auraient cédé pour une raison encore indéterminée", ajoute la même source, et ce alors que le jeune manutentionnaire, engagé comme "brouetteur" en janvier dernier, se trouvait à l'arrière du camion. Le chauffeur ne se serait pas rendu compte de la situation immédiatement.

Ses collègues ont tout fait, à coups de pelles, pour tenter d'extraire Matis hors de la tranchée, sans succès. L'un d'entre eux a d'ailleurs été brûlé grièvement aux deux mains en tentant de le sauver. Pris en charge par les secours et hélicoptéré au CHU de Nantes, il est décédé dans l'après-midi. Une enquête a été ouverte par le parquet de La Roche-sur-Yon et l'inspection du travail a été saisie.



2

- 06h00 TFou
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Grands reportages
16h10 Grands reportages
17h20 Sept à huit Life
18h20 Sept à huit
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Le goût du détail
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 En eaux troubles
23h20 Jurassic World : le monde d'après
23h25 Le grand bêtisier
00h45 Programmes de la nuit
- 11h55 Jubilations romaines
12h06 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal Météo Climat
13h00 Journal 13h00
13h20 13h15, le dimanche...
14h50 C'est bon à savoir
14h54 Sur la route du Tour
15h00 Tour de France - Etape 15 : partie 2
17h30 Vélo Club
18h40 Les enfants de la télé
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h30 20h30 l'été
21h07 Sur la route du Tour
21h08 Ma maison de A à Z
21h09 Oh ! Biz'Art
21h10 La Cour des miracles
22h45 Millenium : ce qui ne me tue pas
01h30 Fort Boyard
03h35 Les enfants de la télé
04h50 Courant d'art
05h00 Pays et marchés du monde



3

- 07h07 Millie la Magnifique
07h19 Millie la Magnifique
07h31 Hello Kitty : Super Style !
07h42 Hello Kitty : Super Style !
07h53 Les Croquemoutard
08h04 Les Croquemoutard
08h18 Le robot sauvage
09h57 Sonic 3, le film
12h26 Loris Giuliano au boulot
13h16 La grille Moto
13h57 Moto GP : Grand Prix de République tchèque
14h46 Moto : Le podium
15h02 Débrief Moto
15h42 Golf : Open britannique
17h42 Golf : Open britannique
20h01 Coach Hakim
20h03 Coach Hakim
20h09 Moto GP : Grand Prix de République tchèque
21h03 Laure ! Laure ! Laure !
22h34 Heretic
00h56 Connexion
02h35 Anora
04h50 Bolide
- 11h30 Expression directe
11h45 Outremer.l'info
12h00 Nous, les Européens
12h30 ICI 12/13
12h55 Tour de France - Etape 15 : partie 1
15h10 Professeur T
15h50 Professeur T
16h40 La p'tite librairie
16h45 Le jeu des 1000 euros
17h25 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h55 Le journal des talents
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h45 Journal Météo Climat
19h55 Météo régionale
20h00 Météo des plages
20h05 Stade 2
21h10 La disparue du lac noir
22h05 La disparue du lac noir
23h00 La disparue du lac noir
00h20 Journal Météo Climat
00h25 Concert de Paris 2023
02h10 Requiem de Mozart



- 06h00 M6 Kid
06h50 Scènes de ménages
07h30 M6 Boutique
10h25 Turbo
10h50 Turbo
11h20 Turbo
12h30 Sport 6
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h30 Un jour, un doc week-end
14h20 Un jour, un doc week-end
15h20 Un jour, un doc week-end
16h20 Un jour, un doc week-end
16h35 Un jour, un doc week-end
17h40 66 minutes : grand format
18h40 66 minutes : grand format
19h45 Le 19.45
20h20 Sport 6
20h30 En famille
21h10 Capital
23h05 Enquête exclusive
00h25 The Rookie : le flic de Los Angeles
01h20 The Rookie : le flic de Los Angeles
02h05 The Rookie : le flic de Los Angeles
- 10h20 Les abricots de la Wachau en Autriche
11h05 Les châtaignes du lac de Shkodër au Monténégro
11h50 Les figues du mont Tomorr en Albanie
12h35 Le houblon du Hallertau en Allemagne
13h30 Eclair de lune
15h10 Tina
17h05 Fascinant Maghreb
18h00 Pierre-Auguste Renoir : entre rococo et impressionnisme
18h55 La mandoline selon Avi Avital
19h45 Arte journal
20h05 Rod Stewart : Le trublion de la pop anglaise
21h00 Le canardeur
22h55 Jeff Bridges, star malgré lui
23h50 Simon Rattle - Du bonheur de diriger
00h45 Angry Spirits, l'éveil des esprits
02h20 Bandits, bandits
04h10 Cuisines des terroirs

TÉLÉVISION

15



20h10

EN EAUX TROUBLES



Dans les profondeurs mystérieuses de l'océan, une équipe de scientifiques expérimentés opère depuis une plateforme de recherche sous-marine dédiée à l'exploration des fonds marins inexplorés. Lors d'une mission audacieuse à bord de leur sous-mmersible, ils traversent une couche de gaz singulière, révélant un paysage océanique encore jamais observé par l'homme. Dans une course contre la montre, Jonas et l'équipe se battent pour leur survie tout en tentant de comprendre les mystères et les dangers des profondeurs marines.

Acteur: Jason Statham (Jonas Taylor), Bingbing Li (Suyin), Rainn Wilson (Morris), Cliff Curtis (James "Mac" Mackreides),

2

20h10

LA COUR DES MIRACLES



À l'école primaire Jacques Prévert, située en Seine-Saint-Denis, Zahia Amaoui est à la tête d'un établissement en difficulté, faisant face à des défis quotidiens liés à un manque de ressources et de soutien. Lors d'une session de recrutement, elle accueille Marion, une nouvelle enseignante pleine de passion et d'idées novatrices. Dès son arrivée, Marion fait connaissance avec ses collègues, qui lui dévoilent les règles de vie et les réalités parfois difficiles de l'établissement.

Acteur: Rachida Brakni (Zahia Amaoui), Anaïde Rozam (Marion), Gilbert Melki (Jean-Pierre de Fautrot), Disiz (Fabrice), Mourad Boudaoud (Seïd)

3

22h24

LA DISPARUE DU LAC NOIR



L'inspectrice Eva Cantini, spécialisée dans les féminicides après des années passées à Milan, retourne à Lagonero, sa ville natale, pour soutenir sa sœur élevant seule son fils. Au commissariat exclusivement masculin, un père signale la disparition de sa fille, Gioia, âgée de 26 ans. Convaincue que cette affaire cache plus qu'une simple fuite, Eva s'oppose à l'avis général et s'entoure de la procureure Giuditta Doria, du médecin légiste Anita Mancuso et de son collègue Marco Corvi pour enquêter sur cette disparition révélatrice des violences et préjugés infligés aux femmes.

Acteur: Cristiana Capotondi (Eva Cantini), Matteo Martari (Marco Corvi).



ORAN

34|26

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h00
20h17
46%
23 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

35-24
42-23
38-23
45-29
32-27
43-32

Sahara occidental

Tebboune réitère la position constante de l'Algérie

Par Nadira FOUDAD

Le président Tebboune réitère la position constante de l'Algérie concernant l'auto-détermination du peuple sahraoui via le référendum organisé sous l'égide de l'ONU. Dans une déclaration à l'issue de sa réception par le président Abdelmadjid Tebboune, au cours de laquelle il a présenté ses lettres de créance en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République sahraouie en Algérie, Khatri Adouh a salué la position constante de l'Algérie en faveur des causes justes et des nations opprimées, en particulier le peuple sahraoui et sa lutte légitime. Le nouvel ambassadeur Khatri Adouh a affirmé son engagement à renforcer les liens historiques entre les deux nations et leurs peuples, ancrés dans une histoire commune, une identité islamo-arabe et africaine, et une solidarité mutuelle. Il a souligné que «ces relations reposent fondamentalement sur la lutte commune contre le colonialisme, la domination, l'injustice et l'exploitation». Le diplomate sahraoui a également salué la stature régionale et internationale croissante de l'Algérie, qui reflète son leadership, sa force et ses réalisations dans divers domaines du développement, de l'économie et du multilatéralisme, a rapporté l'agence sahraouie (SPS). Avant son départ, l'ex-ambassadeur, Taleb Omar, a salué la position indéfectible de l'Algérie en soutien de la cause sahraouie, ainsi que sa fidélité aux liens de fraternité unissant les deux peuples frères. Pour lui, "le large soutien et la forte solidarité dont le peuple sahraoui a bénéficié de la part de son frère le peuple algérien et de l'Etat algérien en général, tout au long des décennies passées sur la terre de l'Algérie, terre du million et demi de martyrs, qui s'est tenue aux côtés de la cause sahraouie juste et l'a défendue au cours des décennies écoulées". A l'occasion du 52ème anniversaire de la création du Front Polisario et du déclenchement de la lutte armée, Taleb Omar ex ambassadeur avait rappelé que l'Algérie "est restée fidèle à ces principes et aux liens de fraternité et d'amitié en dépit des complots et des pressions".

Sénégal

Fin de la présence de l'armée française

Les dernières installations militaires françaises au Sénégal ont été officiellement restituées, jeudi 17 juillet au matin, lors d'une cérémonie historique à Dakar, qui marque la fin de la présence permanente de l'armée française en Afrique centrale et de l'Ouest. Une remise symbolique des clefs du "camp Geille", la plus grande installation militaire française dans le pays, a été organisée entre le chef d'état-major des armées du Sénégal, le général Mbaye Cissé, et le général Pascal Ianni, à la tête du commandement de l'armée française pour l'Afrique. La présence permanente française au Sénégal date de 1960, année de l'indépendance du pays. Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye, arrivé au pouvoir avec un agenda de rupture, avait annoncé, en novembre 2024, la fin en 2025 de toute présence militaire française et étrangère sur le sol national. "Le Sénégal est un pays indépendant, c'est un pays souverain et la souveraineté ne s'accommode pas de la présence de bases militaires dans un pays souverain", avait-il alors déclaré.

Groupe A3+ au Conseil de sécurité

L'agression sioniste contre plusieurs régions en Syrie fermement condamnée

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité a fermement condamné, jeudi à New York, l'agression sioniste qui a ciblé mercredi plusieurs régions en Syrie, en violation flagrante du droit international, mettant en garde contre la déstabilisation continue susceptible d'aggraver les tensions dans la région du Moyen-Orient "déjà vulnérable". Cette déclaration a été faite par le représentant permanent de la Sierra Leone auprès des Nations Unies, Michael Imran Kanu, au nom du groupe A3+, composé des trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité (Algérie, Sierra Leone, Somalie), en sus du Guyana (Caraïbes), lors d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité consacrée à la situation en Syrie. Le groupe a exprimé sa "vive inquiétude" face aux développements récents en République arabe syrienne, rappelant qu'il a "toujours plaidé pour une Syrie stable, souveraine et prospère". "La poursuite de l'instabilité pourrait aggraver la situation dans une région du Moyen-Orient déjà vulnérable", a-t-il averti. Dans ce contexte, le groupe A3+ a condamné les frappes aériennes sionistes ayant ciblé plusieurs régions en Syrie, notamment le complexe de l'état-major utilisé comme siège temporaire du ministère de la Défense, ainsi que des sites proches du palais présidentiel à Damas. Ces actes "constituent une violation éhontée du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, en particulier l'alinéa 4 de l'article 2, qui interdit le recours à la force ou à la menace de l'usage de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat, ainsi que toute action contraire aux buts des Nations Unies et aux principes du droit interna-



tional humanitaire", a ajouté le groupe. Pour le groupe A3+, ces frappes enfreignent les dispositions de l'Accord de désengagement de 1974 entre l'entité sioniste et la Syrie, appelant au respect et à la mise œuvre totale de cet Accord, ainsi que des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2782 récemment adoptée, qui souligne l'importance du respect de cet Accord. Sur le plan politique, le diplomate sierra-léonais a réaffirmé le soutien du groupe à "un processus de transition politique conduit par les Syriens, permettant à tous les Syriens, sans distinction d'origine ethnique ou de croyance, de participer à la construction de l'avenir de leur pays. A ce titre, il a souligné que "la Syrie doit être reconstruite avec la participation de tous les Syriens, sans exclusion. C'est la

seule voie possible vers la réalisation d'une paix durable et l'instauration de la sécurité et de la stabilité régionales". Concernant la situation sécuritaire, le groupe a fermement condamné les récents actes de violence dans la province de Soueïda, appelant à la reddition des comptes des responsables de ces actes. Le groupe a également appelé les autorités provisoires syriennes à mener des enquêtes "approfondies, transparentes et impartiales" à ce sujet. Réaffirmant son soutien à la souveraineté, à l'indépendance, à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie, le groupe A3+ a mis en garde contre "toute ingérence étrangère qui ne ferait qu'accroître l'instabilité et fragiliser davantage le pays", exhortant toutes les parties concernées à privilégier le dialogue et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation.

Ghaza

26 Palestiniens tombent en martyrs près de centres d'aide humanitaire

La Défense civile a affirmé que 26 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 100 ont été blessés samedi par des tirs de l'armée d'occupation sioniste près de centres d'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Les quelque deux millions de Palestiniens assiégés par l'entité Sioniste à Ghaza sont au bord de la famine après plus de 21 mois de la guerre génocidaire sioniste. Le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, a déclaré que 22 personnes sont tombées en martyres près d'un centre au sud de Khan Younès (sud) et quatre près d'un autre au nord de Rafah, attribuant les deux attaques à des tirs de l'armée d'occupation sioniste. Il a également fait état de plus de 100 blessés. Les tirs ont eu lieu à proximité de centres de distribution d'aide humanitaire gérés par la Fondation humanitaire de Ghaza (GHF), soutenue par les Etats-Unis et l'entité Sioniste, selon la même source. La GHF avait commencé ses opérations fin mai, après un blocus humanitaire total de plus de deux mois imposé par l'entité Sioniste en



dépôt des avertissements de l'ONU et d'ONG sur un risque imminent de famine à Ghaza. M. Bassal avait fait état vendredi de la mort en martyr de 10 personnes, dont neuf près d'un centre de la GHF, dans le sud et le nord du territoire. En début de semaine, l'ONU a indiqué avoir recensé

875 personnes tombées en martyres en tentant de se procurer de la nourriture depuis fin mai, dont 674 "à proximité des sites de la GHF". L'ONG Médecins sans frontières a mis en garde la semaine dernière contre une hausse inquiétante de la malnutrition aiguë à Ghaza.